

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



Mémoire pour l'obtention du
Diplôme de Master de Français Langue Etrangère
Option : Linguistique et Didactique

**Grammaire textuelle et typologie des textes
écrits : l'argumentation en classe de FLE à
travers le dialogue en 4AM**

Présenté par :
M^{elle} MESSAOUDI Hayette.

Sous la direction de :
Melle TOUATI Radia
M. BENCHABANE L'Yazid

Année universitaire 2014 / 2015

Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais remercier Dieu le tout puissant, de m'avoir donné la force et la patience pour finir ce travail

J'exprime toute ma gratitude à mes encadreurs Touati radia et Benchabane L'yazid pour l'effort fourni, les conseils prodigués ainsi que leur suivi

Nous tenons à remercier tous les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail

En somme, toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire est naturellement dans mon cœur et lui témoigne ma sincère reconnaissance

Dédicace

A la personne devant laquelle tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour elle, à l'être qui m'est le plus cher, à ma chère mère

A mon cher père qui s'est sacrifié pendant vingt-trois ans pour faire de moi la personne que je suis aujourd'hui

A mes sœurs, kahina, lamia et hamida ainsi que wassila qui ont toujours été à mes côtés, sans oublier bien sûr leurs familles

A mon frère fafa, sa femme sihem et petit et chère Asyan que j'adore

A mes amis : katia et sa maman, safia, rabia, sofiane, nihad

A mon mari qui a été d'un énorme soutien, qui m'a toujours encouragé à aller de l'avant, merci pour tout

Merci à toute personne qui m'a aidé de prêt ou de loin.

Sommaire

Introduction	6
Chapitre 1: La grammaire textuelle en FLE	
1. La textualité	12
2. La grammaire textuelle	14
3. La typologie textuelle.....	24
Chapitre 02: Combinaison entre argumentation et dialogue argumenté	
1. L'argumentation.....	26
2. Le prototype de la séquence argumentative chez J M Adam.	32
3. L'argumentation en 4 ^{ème} année moyen	36
4. Discours rapporté.....	39
5. Le type de texte conversationnel (dialogue).....	40
6. Le dialogue argumentatif en 4 ^{ème} année moyen.....	43
7. La fiche pédagogique	46
Chapitre 03: Du texte argumentatif au dialogue argumenté ,étude de production écrite	
1. Analyse des productions écrites (texte argumentatif)	50
2. Analyse des dialogues argumentatifs	63
3. Interprétation des séances.....	73
Conclusion	78
Bibliographie	
Table des matières	
Annexes	

Introduction

L'école est un lieu de savoir, de formation et de préparation de la personne à la vie sociale et active. Pour cela, l'école algérienne selon l'article 03 et 04 du chapitre 2 de la loi (n°08-04 du 23 janvier 2008) régissant le système éducatif : « assure la fonction de l'instruction, de socialisation et de qualification » et doit « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères ».

L'apprentissage d'une langue est très important pour assurer la communication entre les différentes catégories de la population. Dans l'enseignement du français comme langue étrangère, dans l'école algérienne le FLE est enseigné comme des projets didactiques ayant chacun une typologie textuelle précise. Chaque projet est formé de deux à trois séquences complémentaires. Chaque séquence est formée de textes à analyser en quatre moments liés : la compréhension de l'oral, de l'écrit, l'expression de l'oral et de l'écrit. L'analyse est suivie par des points de langue tels que vocabulaire, grammaire, conjugaison et orthographe font en fonction des objectifs de ce projet. L'apprentissage du français a pour but de faire en sorte que l'élève puisse communiquer. Pour se faire, il doit non seulement utiliser une phrase, mais un ensemble de phrases qui forment un texte.

En l'occurrence ce texte est considéré comme un acte communicatif qui fait appel à une langue, est une évidence qui surmonte le seul domaine linguistique. Autrement dit, la communication est un concept qui a ses propres lois (type, genre, cohérence, cohésion...) sans oublier la grammaire appelée « grammaire du texte ». Cette dernière engendre une constituante linguistique estimée la plus importante en classe de langue.

Un texte n'est pas seulement un ensemble de phrases correct du point de vue grammatical, mais il a besoin d'une grammaire textuelle. Cette dernière ne peut pas être conçue à partir de textes (oraux ou écrits) car son objectif est de manier la langue dans des textes. (Pour cette raison la grammaire quand c'est possible et nécessaire doit se fonder sur des textes authentiques (oraux et écrits) avec des références connues.).

Ainsi, elle constitue uniquement des moyens au service du sens du texte à construire des nuances à saisir ou à produire.

Chaque texte correspond à un type précis et cette notion de type de texte fait référence à une catégorie de classement de textes fondée sur des critères linguistiques observables dans le texte même et on utilise aussi les termes types de discours ou formes de discours ; chaque texte ou séquence possède un objectif principal appelé la « fonction » ; l'intention de l'auteur détermine le type de texte.

Les différents types de textes ou séquences textuelles exigent plusieurs types de stratégies et de compétences pour qu'ils soient compris, une description, un dialogue ou un poème ne sont pas lus de la même façon; et substituer la notion de séquence textuelle à celle de type de textes, il est en effet très rare de trouver un texte typologiquement « pure ».

Bronckart (1999) propose le terme genre textuel, affirmant que ce sont les textes qui sont organisés en genres, et cette notion a été adoptée non seulement comme une unité d'enseignement, mais comme un outil qui agit dans le processus d'apprentissage (Dolz et Schneuwly 2004)¹.

Dans ses interactions avec autrui, l'individu est souvent obligé de prendre position, défendre ses idées, mettre en valeur ses jugements et démontrer le bien-fondé de ses critiques. Pour atteindre ces objectifs communicatifs, le sujet parlant recourt à l'argumentation qui en est la compétence discursive la plus appropriée.

L'enseignement du français comme langue étrangère en Algérie ne peut se faire sans la prise en charge de l'argumentation, à un stade avancé même si nous l'utilisons dès nos premières années d'échanges ; où nous trouvons différentes manifestations de ce dernier dans les productions écrites ou orales, comme le dialogue, le débat...etc.

Notre choix pour ce thème se focalise sur l'importance de l'argumentation et le dialogue, parce que de nos jours, plus que jamais, l'argumentation joue un rôle majeur et privilégié dans nos relations sociales. En effet, de nombreuses situations de la vie quotidienne ou professionnelle amènent à contester ou à défendre un point de vue,

¹ : Cité par bouldja chabha et boukaria zahra dans leur mémoire intitulé : *enseignement/ apprentissage de l'argumentation en classe de terminale : activité et support* 2007 /2008

donc à produire une argumentation. Tout cela bien sûr, selon le contexte et la situation (discussion orale, débat, rédaction d'un rapport, d'un devoir, dialogue...).

Les stratégies argumentatives utilisées sont différentes, dans la vie d'un élève et dans sa société, ainsi le degré d'importance de l'apprentissage de ces deux notions, de plus que la grammaire textuelle qui assure la rhétorique. Ainsi l'installation de la compétence argumentative et dialogale, est d'ailleurs, l'un des objectifs visés par les programmes de l'éducation nationale notamment en classe de 4^{ème} année moyenne où l'enseignement de celle-ci se fait à travers trois projets pédagogiques.

Pour accomplir notre modeste travail à travers ces deux compétences, nous avons choisi de travailler sur la problématique suivante :

Comment le texte argumentatif est-il utilisé afin d'amener l'apprenant à être capable de produire un dialogue argumentatif en classe de 4^{ème} année moyenne ?

En nous appuyons sur cette problématique nous avons pu formuler ces trois questions de recherche:

- 1- Quelle place occupe le dialogue dans le projet « argumentation » du niveau concerné ?
- 2- Comment l'enseignement arrive-t-il à englober l'utilisation des différents supports (extrait de texte, séquence orale, exercices) en vue d'enseigner le dialogue argumentatif ?
- 3- La faisabilité de ce programme permet-elle d'atteindre l'objectif de départ, à savoir, être capable de produire un dialogue argumenté ?

Pour arriver à répondre à ces questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- 1- Le dialogue et l'argumentation sont enseignés de la même façon de manière entremêlée : combinaison du dialogue et de l'argumentation.
- 2- Nous supposons que l'enseignant exploite l'enseignement des textes argumentatifs pour arriver à cerner, expliquer et bien ancrer les normes des dialogues argumentatifs.

- 3- Enfin, nous présumons que le programme proposé par l'institution est peu adéquat aux objectifs visés. Ceci dit, il ne favorise pas la production d'un texte argumentatif.

Notre étude s'effectue au niveau Moyen en classe de 4^{ème} année, car à ce niveau-là, l'argumentation est traitée en trois projets. Nous prenons comme analyse dans le chapitre pratique : des productions écrites faites par des élèves du CEM d'Aamriw Béjaia dans un premier lieu. Nous continuerons notre analyse avec un dialogue écrit produit par ces élèves. Dans notre analyse, nous nous appuierons sur l'utilisation d'une grille d'analyse et des séances d'observations dans les mêmes classes, ainsi sur des fiches pédagogiques de leur enseignant. Dans notre partie théorique, on abordera tout ce qui est en relation avec la grammaire textuelle et ses composantes, l'argumentation et ses caractéristiques, ainsi que le dialogue et ses caractéristiques.

Pour étudier notre corpus (textes argumentatifs et dialogues argumentatifs) nous allons nous référer aux travaux de Jean-Michel Adam dans son ouvrage « *les textes : types et prototypes (récit, description, argumentation, explication et dialogue)*, cet ouvrage s'appuie sur une introduction générale et 07 chapitres, est nous nous sommes intéressée aux deux chapitres qui sont le chapitre 04 qui est intitulé « le prototype de la séquence argumentative », ainsi que le chapitre 06 , intitulé « le prototype de la séquence dialogale » .

Notre plan s'articule sur trois chapitres qui englobent notre thème de recherche, le premier aborde la question de la grammaire textuelle et ces composantes, le deuxième chapitre traite de l'argumentation et du dialogue argumentatif et leurs caractéristiques, enfin le troisième avance l'évaluation de notre corpus et les résultats obtenus.

Chapitre 1

La grammaire textuelle en

FLE

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder les notions qui englobent le premier point de notre thème de recherche qui concerne la textualité et ses composantes, ainsi que la grammaire textuelle et ses composantes.

1. La textualité

1.1 Texte

Une grammaire qui se présente en tant que textuelle, ne peut qu'être entièrement conçue à partir de textes (oraux ou écrits), puisque son objectif ultime est de conduire à manier la langue dans des textes. C'est pourquoi cette grammaire s'appuie, chaque fois que c'est nécessaire et possible, sur des textes que l'on considère dans la langue courante comme une unité ou un écrit de longueur variable : une page extraite d'une œuvre, un chapitre, un livre... Présentant un sens achevé et dont la réalité est indépendante du support, de la nature et éléments qui le compose. Nous pourrions le définir, à la suite de H. Weinrich, comme « *une succession signifiante de signes linguistiques entre deux ruptures manifestes de la communication* »², autrement dit chaque texte qui arrive à déclencher une méthode d'explication dans quelque situation est d'un point de vue communicatif une réussite.

En linguistique, selon, Mainguenau, «*texte=ensemble de signes linguistiques*»³, pour Weinrich, «*le texte est traditionnellement une unité sémantique (rapport au texte=rapport sémantique). Le texte est une unité linguistique (obéissant à des règles formelles.)*».

Nous quittons le texte comme système de signe et nous rentrons dans le bon agencement des unités de discours.

² : Grammaire textuelle 2Présenté par : M. El hachimi Abdelhak 2008-2009, Université Ibn Tofail Faculté de lettres et De sciences humaines Kénitra Filière de langue française et diversité linguistique Master 1 Professeur : Mme : H. BOUARICH.

³ : Cité par : Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008.

1.2 Distinction texte/ discours

Dans l'usage commun, le « texte » se réfère en premier lieu à un document écrit et comme étant concret, et « discours » qui est abstrait à une communication orale.

Sur le plan linguistique la différence est moins évidente dont le terme « discours » n'est pas absolument relatif à la notion d'oralité, comme le rappelle M.J.J Fernandez le discours est « *une unité plus large que le texte* »⁴, ainsi Bronckart note que « *le texte est produit concret des activités langagières, dans les textes il y'a des types de discours.* »⁵.

La distinction texte /discours traditionnelle en linguistique s'appuie d'une grande part sur cette question de contexte. Selon J.M.Adam une première distinction qu'il déclare « *assez communément admise aujourd'hui* » se résume de la façon suivante :

DISCOURS=texte+condition de production.

TEXTE= discours-condition de production.

Autrement dit, le discours n'est pas seulement caractérisé par ses propriétés textuelles, mais également par son existence dans une situation de communication particulière. En revanche, le texte est un objet plus abstrait obtenu au moyen de la soustraction du contexte du discours concret.

⁴ : Renforcer la cohérence d'un texte : Lorraine Pépin, 7, rue du plat- 69002 Lyon (France).

⁵ : Cité par : Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008

2. La grammaire textuelle

2.1 Historique de la grammaire textuelle⁶

La grammaire textuelle s'est développée dans les années 1960 avec Benveniste et Grimas et s'est vulgarisée dans les années 1980-1990 sous l'impulsion des travaux de Combettes et Adam. Elle travaille sur ce qui contribue à la cohérence et la cohésion d'un texte. La grammaire textuelle explique le rôle que jouent les différents connecteurs (temporels, logiques...etc.) qui permettent de bien voir les grandes organisations du texte et les articulations entre les différentes phrases. C'est une discipline riche et assez vaste. L'analyse de discours se fonde sur elle pour établir le sens.

2.2 Fondements méthodologiques de la grammaire textuelle⁷

La grammaire textuelle du français que nous présentons ici est de conception tout à fait neuve. Elle se veut une solution nouvelle par rapport aux descriptions grammaticales non textuelles connues à ce jour et s'adresse à des lecteurs friands de réflexion linguistique.

Mais, comme il s'agit aussi et pour la première fois d'une grammaire exhaustive, conçue intégralement dans la perspective de la linguistique textuelle et de l'anthropologie de la communication, la lecture pourrait également intéresser des spécialistes autres que ceux de la langue française, désireux de trouver dans la linguistique des moyens de conceptualisation pouvant servir les langues qu'ils enseignent ou étudient.

⁶ : *Grammaire textuelle* Présenté par : M. El hachimi Abdelhak 2008-2009, Université Ibn Tofail Faculté des lettres et De sciences humaines Kénitra Filière de langue française et diversité linguistique Master 1 Professeur : Mme : H. BOUARICH.

⁷ : *Fondements de la grammaire textuelle* ■D'après WEINRICH H. *La Grammaire Textuelle du Français*

2.3 Définition d'une grammaire de texte

Les mots d'une phrase grammaticale s'enchaînent de manière stricte en respectant des règles de concaténation, la syntaxe du français écrit, de même les phrases d'un paragraphe, les paragraphes d'un texte s'enchaînent selon certaines règles, en effet, les grammairiens ont analysé les énoncés sans aller au-delà de l'unité de la phrase. D'où la cohérence textuelle, qui se rapporte à l'unité d'une suite de phrases, peut sans doute être considérée comme la qualité première d'un texte. Sans un minimum de cohérence, en effet, un texte n'est plus un texte, mais une collection hétéroclite de phrases sans rapport les unes avec les autres.

Toute composition, tout arrangement, tout agencement de plusieurs « objets » doivent être réalisés avec le souci d'en faire un tout unifié.

Les règles d'agencement des phrases dans le texte participent plutôt à ce qu'il est désormais convenu d'appeler la grammaire du texte.

2.4 Les composantes de la grammaire textuelle

2.4.1 La cohérence textuelle

Un texte cohérent est un texte dont on dit qu'il contient, qu'il englobe un sens, dont nous saisissons facilement l'unité malgré sa composition de plusieurs phrases. C'est ainsi que le même texte se présente assimilé à tel lecteur et non compris à tel autre. Il ne faut pas cependant dire, que tout texte difficile à comprendre sera jugé incohérent ni que tout lecteur compétent verra de la cohérence dans un texte qui en a peu. Et sans oublier que la cohérence est relative et elle s'apprécie par défaut, c'est-à-dire qu'elle n'est jamais totalement atteinte, réalisée, mais jamais totalement absente non plus. Dans le domaine de la cohérence, il n'y a pas de zéro absolu ni de sommet absolu. Il n'y a pas de zéro absolu parce que le lecteur ne peut pas s'empêcher de créer de la cohérence et il n'y a pas de sommet absolu parce qu'il n'existe pas de produit fini, achevé, dont nous pouvons dire « *voilà l'idéal à atteindre* » et que nous pouvons

décrire par ses caractéristiques, puis imiter, reproduire, comme l'on imite ou reproduit un modèle.

Il n'existe pas non plus, dans le champ de la cohérence, un ensemble fini de règles préétablies dont l'application minutieuse garantirait le succès. Il est douteux qu'une quelconque mécanique, si perfectionnée soit-elle, ne réussisse jamais à évaluer la cohérence d'un texte, parce que la cohérence du texte n'est pas que dans le texte, comme nous l'avons vu précédemment, mais qu'elle est créée en grande partie par le lecteur lui-même. De ce fait, encore, la cohérence est relative, et pour qu'un texte soit jugé cohérent par son destinataire, il faudra qu'il obéisse à quatre règles⁸ :

1. Il doit comporter un ou plusieurs éléments qui d'une phrase à une autre, ou d'un passage à un autre, se répètent, constituent le fil conducteur du texte pour en assurer la continuité.

Un texte comprend donc obligatoirement des reprises de l'information, par l'emploi de substituts.

2. A contrario, un texte doit présenter des informations nouvelles pour avoir un intérêt communicatif. Si le texte consiste à répéter de différentes façons la même chose, nous dirons qu'il piétine, qu'il fait du sur-place et son intérêt sera faible, voire nul. Ce principe correspond à la règle de progression de l'information. Il y a différentes façons de faire progresser l'information, comme nous le verrons. Toutefois, un bon texte assure un équilibre entre le principe de continuité (répétition d'éléments) et celui de progression de l'information.

3. De plus, pour qu'un texte soit considéré cohérent, il faut qu'il soit exempt de contradictions internes. Un passage ne peut pas apporter une ou plusieurs informations en contradiction avec ce qui est exprimé implicitement ou explicitement dans le même texte, car toute contradiction nuit à sa cohérence.

4. Enfin, un texte qui présente des informations en contradiction avec les connaissances du monde du destinataire sera considéré comme incohérent. Par exemple, dans un récit réaliste se passant aux Tropiques, la faune, la flore et le climat

⁸ Suzanne-G. Chartrand, *CORRESPONDANCE*, NUMÉRO 1 SEPTEMBRE 2001

doivent correspondre globalement aux données empiriques connues du lecteur (Moffet, 1993, p. 59 à 65).

En plus des quatre règles de la cohérence citée par Suzanne-G. Chartrand nous trouvons aussi Lorraine Pépin dans son livre « *Renforcer la cohérence d'un texte* »⁹ annonce que le texte doit réunir deux conditions essentielles, dont l'expression est fortement contrainte par la linéarité du discours: la hiérarchisation et l'intégration des énoncés.

A) La hiérarchisation

Une chaîne de phrases cohésives ne forme pas nécessairement un texte cohérent. Il faut encore imprimer une hiérarchie aux énoncés, c'est-à-dire indiquer leur importance relative, et inscrire le point de vue privilégié d'où on se place pour développer une idée ou décrire un événement.

Dans un texte, il est difficile d'écrire plus gros, de centrer ou de mettre visuellement au premier plan les phrases que nous voulons présenter comme dominantes. Encore une fois, le texte se déroule dans le temps et la hiérarchisation d'un texte repose en grande partie sur des contraintes liées à la linéarité du discours.

Ainsi, l'ordre de présenter des énoncés joue un rôle primordial dans l'organisation, la hiérarchisation, l'étagement du texte. L'énoncé présenté en premier, par exemple, est considéré comme dominant, les autres devant le servir pour l'élaborer, l'expliquer, l'illustrer. Mais comme un texte ne peut pas et ne doit pas être perçu comme une longue phrase, telle la jonction, sont utilisés pour scander le texte, pour le rythme et remettre en jeu un nouveau cycle « *énoncé dominant- énoncé subordonné* ».

Les procédés qui hiérarchisent le texte sont la coordination et l'articulation des informations, l'annonce explicite de leur organisation hiérarchique, divers procédés de mise en valeur ou d'effacement des informations dans la phrase, dont l'ordre des mots et les gallicismes, ainsi que le parallélisme syntaxique.

B) L'intégration

⁹ Lorraine Pépin, *Renforcer la cohérence d'un texte*, 7, rue du plat- 69002 Lyon (France).

Le principe le plus fondamental de la cohérence est le principe d'intégration, par lequel tout énoncé doit pouvoir être reconnu comme faisant partie du texte antérieur. C'est le plus fondamental, parce qu'au moment où il n'est pas appliqué, dans le déroulement temporel du texte, il n'y a presque plus de texte, autrement dit, des phrases non intégrées sont si mal reliées entre elles, quand elles ne sont pas juxtaposées, que le lecteur ne dispose pas des indices, si minimes soient-ils, qui lui permettrait de combler mentalement les liens manquants et de « passer » la non-intégration des énoncés est la faute mortelle qui ne fait pas que contrarier l'unité du texte.

2.4.2 La cohésion

La cohésion est la qualité d'un ensemble dont les éléments paraissent reliés entre eux. La cohésion peut être notamment réalisée par des rappels de couleurs, de lignes ou de formes, d'un élément à un autre de l'ensemble.

La jonction est un procédé de cohérence polyvalent qui contribue à la cohésion du texte et à sa hiérarchisation. Un autre procédé de hiérarchisation, le regroupement, obéit à une convention liée à la linéarité du texte selon laquelle, cette fois, la contiguïté ou encore la proximité spatiale ou temporelle indique l'appartenance à un même champ notionnel, à moins d'indications contraires. En d'autres termes, cette convention impose de ne pas séparer, de ne pas éparpiller dans le déroulement du texte les énoncés qui se rapportent à un même thème, et ce, afin de ne pas diluer l'importance de ce thème.

A) Les connecteurs

À la suite de Halliday et Hasan (1976) et de Lundquist (1980), la jonction peut être définie comme l'utilisation de connecteurs (car, cependant, mais, etc.) pour indiquer explicitement des relations logiques (la conséquence, la démonstration, la conclusion, l'opposition, etc.) ou temporelles (l'antériorité, la postériorité, la simultanéité, etc.) entre des propositions, des phrases ou même des paragraphes.

Les connecteurs ont deux fonctions principales : une fonction sémantique et une fonction structurelle.

A-1) La fonction sémantique

Les connecteurs ont d'abord une fonction sémantique c'est-à-dire qu'ils sont porteurs de sens. Les connecteurs ont les mêmes propriétés sémantiques que les autres mots du lexique. Chacun porte une signification précise, qui le distingue plus ou moins subtilement des autres et qui impose des contraintes sur son usage approprié dans tel ou tel contexte linguistique.

A-2) La fonction structurelle

En plus de leur fonction sémantique, les connecteurs exercent une importante fonction structurelle par laquelle ils contribuent à l'organisation du discours. De par leur fonction structurelle, les connecteurs jouent le rôle de charnières en marquant les points d'articulation ou les moments argumentatifs d'un texte. Les connecteurs parviennent à contrer la tendance naturelle du lecteur à considérer tout énoncé comme l'élaboration du précédent.

Classification	Connecteurs
Adversatifs- restrictifs	Mais, cependant, en revanche, en contrepartie, au contraire, par contre, toutefois, néanmoins, pourtant, or, par ailleurs.
Consécutifs- conclusifs- causatifs	Donc, en conséquence, c'est pourquoi, aussi.
Explicatifs	Car, en effet, c'est que c'est-à-dire.
Résumatifs	Donc, bref, en somme.
Illustratifs	Par exemple, ainsi, notamment.
Additifs	Et, de plus, en outre, également, aussi.
Énumératifs	Premièrement- deuxièmement' d'abord- ensuite- enfin.

Temporels	D'abord, après, ensuite, puis, alors, pendant ce temps, auparavant, depuis.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------

B) Les anaphores

Les anaphores sont très utiles pour éviter les répétitions et assurer la cohérence d'un texte. Ils permettent d'avoir des textes précis et concis. Ils reprennent un substantif, une partie de phrase ou même des phrases entières.

Nous distinguons les anaphores grammaticales et les anaphores lexicales.

1. Les anaphores grammaticales

Voici une liste des principales formes :

Les pronoms personnels de la 3^{ème} personne :

- il(s), elle(s),
- le, la, les, se (COD : Complément d'Objet Direct)
- lui, leur (COI: Complément d'objet indirect)
- en, y.

Les pronoms relatifs

- qui, que, quoi, dont, où,
- lequel ; laquelle ; lesquels, lesquelles, (+ composés : duquel, auquel, etc.),
- ce qui, ce que.

Les pronoms possessifs

- le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur.
- la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur.
- les miens/ les miennes, les tiens/ les tiennes, les siens/ les siennes, les nôtres/ les vôtres, les leurs.

Les adjectifs possessifs de la 3^{ème} personne (+ nom)

Un seul possesseur : son ami, sa femme, ses enfants.

Plusieurs possesseurs : leur maison, leurs voitures.

Les pronoms démonstratifs

- Celui-ci, celle-ci, ceux-là, celles-là
- On peut utiliser "-ci" ou "-là" à la fin selon le contexte = la forme en " ci " se réfère au dernier élément cité.

Les adjectifs démonstratifs :

- Ce (cet); cette, ces + nom.
- Attention il existe seulement la forme " ces " au pluriel.

Autres

- Formules exprimant l'ordre chronologique :
 - Le premier, la première, les premiers (etc.), le second,
 - le précédent,
 - le suivant,
 - le dernier.
- Ce dernier, cette dernière, ces derniers, ces dernières (se réfère à l'élément mentionné juste avant).
- Pour renvoyer à d'autres parties du texte :
Dans ce qui suit, dans le passage ci-dessous, dans ce qui précède, dans le passage ci-dessus...

2. Les Anaphores lexicales

Nous pouvons utiliser :

- Les nominalisations (à base adjectivale, verbale et complétive; cf. le chapitre sur ce thème):
- La reprise par un autre nom
 - Nous pouvons reprendre une partie de phrase, une ou plusieurs phrases entières en les résumant grâce à l'utilisation d'un autre substantif.
 - Nous pouvons aussi utiliser des termes généraux et fréquents, comme :
Le facteur, la notion, le résultat, l'effet (masc.), le phénomène, le domaine, le rôle, la méthode, le mécanisme, la technique, le processus, le procédé, le moyen, la propriété, le problème, l'exemple (masc.), le produit (etc.).
 - Enfin, Nous pouvons utiliser des termes génériques désignant l'ensemble d'une classe d'objets, d'êtres ou de notions, par exemple :
Pour le fauteuil, la chaise, etc. : les meubles
Pour le béton, le bois, etc. : les matériaux

C) La modalisation

Nous trouvons que la modalisation est devenue une opération langagière des plus courantes qui permet à l'énonciateur d'exprimer son point de vue. Cette opération est réalisée à l'aide de plusieurs ressources langagières :

- l'emploi d'un vocabulaire (nom, adjectif, verbe) expressif (connoté) vs neutre (dénoté).
- l'emploi particulier d'adverbes (*heureusement ; sans doute ; peut-être...*).
- l'emploi d'auxiliaires de modalité (*pouvoir ; devoir ; falloir ; sembler...*).
- l'emploi de temps verbaux (conditionnel et futur antérieur) ;
- certains emplois de structures de phrases : construction impersonnelle (*il est certain que*), subordonnée complétive, phrase infinitive.

-certains emplois des types de phrases non déclaratives (interrogative, exclamative, impérative).

-l'emploi d'expressions modalisatrices (pour ma part ; personnellement ; à mon avis ; selon certains observateurs ; d'après lui ; à mon point de vue ; pour ces gens ; à ce qu'on dit...).

2.4.3 La progression

L'analyse des faits grammaticaux en traits sémantiques permet une organisation de la grammaire qui met en évidence les fonctions anthropologiques fondamentales de la langue. Cette organisation ne recouvre pas nécessairement la progression d'apprentissage didactiquement adéquate à chaque public cible. De nombreux renvois sont prévus à cet effet pour établir des relations transversales systématiques entre les différentes parties de la grammaire. Et nous trouvons qu'un texte doit progresser, en d'autres termes, apporter de nouvelles informations ou de nouveaux propos. *«Mais un texte qui ne relie pas ce qui est "nouveau " à ce qui est "connu " au fur et à mesure de sa progression, perd sa cohésion et devient incompréhensible pour l'autre. »*¹⁰

A) Progression thématique

Il existe trois grands types de base de cette progression thématique :

A-1) La progression à thème constant ou continu, les phrases s'enchaînent par la reprise du même thème d'une phrase à l'autre.

A-2) La progression linéaire.

Chaque phrase reprend pour thème le propos (ou une partie du propos) de la phrase précédente.

A-3) La progression à thèmes dérivés.

Le texte progresse par décomposition du thème initial ; chaque phrase a pour thème une partie du thème principal.

¹⁰ : Cité par : Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008

➤ Remarque

Les textes sont très rarement constitués d'un seul type de progression ; ils combinent le plus souvent les trois types de progression.

3. la typologie textuelle

La typologie peut-être la plus utilisée aujourd'hui en didactique est issue de la tradition rhétorique. Elle distingue essentiellement quatre grands types d'activité textuelle fondés sur les usages que nous pouvons faire du langage : le texte narratif, le texte descriptif, le texte ex-positif et le texte argumentatif (de Beaugrande et Dressler 1981, Maingueneau 1976, Ruck 1980, Longacre 1976). Ces typologies, comme les classifications fondées sur la fonction de communication elle-même (Jakobson 1963), sont difficiles à appliquer telles quelles. La plupart des textes 'réels' semblent résulter d'un certain mélange de ces fonctions. Il semblerait que les typologies textuelles 'englobantes' puissent difficilement rendre compte de la réalité textuelle.

J.M. Adam avance la notion de séquence dans le but de faciliter la théorisation de l'hétérogénéité textuelle. Selon lui, un texte donné sera généralement dominé par un type de séquence, même si d'autres types de séquences peuvent intervenir. E. Roulet rend compte de l'hétérogénéité des textes au moyen d'un modèle qui combine un ensemble de types textuels et un ensemble de traits spécifique¹¹.

Ce qui nous ouvre les portes pour rentrer dans un deuxième chapitre qui traite l'un des types de texte abordé plus haut.

¹¹ *La cohérence textuelle : pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*. Shirley Carter-Thomas ;(L'Harmattan 5-7, Paris-France.

Conclusion partielle

Nous retenons de notre premier chapitre qui traite de la grammaire textuelle et de ses composantes qui part d'une textualité jusqu'à la typologie des textes, que tout cela représente une chaîne qui comprends plusieurs anneaux chacun sa fonction et chacun est attaché à l'autre est si cette chaîne perd un seul anneau, elle perdra toute sa valeur. Autrement dit, la textualité comporte un texte et un discours, ces derniers pour qu'il soit digne de leurs noms il doit y'avoir une règle qui traite d'eux, est cette règle est appelé la grammaire textuelle. Enfin pour les spécifier (un texte et un discours) on aura besoin d'une autre composante qui est la typologie des textes pour arriver enfin à un produit bien fini. Nous allons, à présent, étudier cet enchaînement et cette grammaire textuelle dans un contexte pédagogie. Le prochain chapitre est réservé, à juste titre, à décrire le processus d'enseignement/apprentissage du discours argumentatif au collège algérien. Cette étude descriptive nous permettra de vérifier le respect de cette structure à travers les pratiques de classe, d'une part, et des notes ministérielles ainsi que du programme en vigueur.

Chapitre 2

Combinaison entre argumentation et dialogue argumenté

Dans ce chapitre, nous présentons quelques techniques qui permettent, en situation scolaire, avant de produire une argumentation ou un dialogue argumentatif, de comprendre d'abord, qu'est-ce qu'un texte argumentatif et qu'est-ce qu'un dialogue .

Ensuite, nous essaierons de spécifier la place qu'occupe le dialogue dans le projet « argumentation ». Pour répondre à cela nous avons proposé l'hypothèse qui suit : L'argumentation et le dialogue sont enseignés de la même façon de manière entremêlée : combinaison du dialogue et de l'argumentation. Pour ce faire, nous allons procéder à une analyse descriptive du programme officiel de l'enseignement du FLE au collège, plus précisément l'enseignement/apprentissage du discours argumentatif, en classe de 4^{ème} année moyenne. Nous ferons également référence aux différentes grilles d'observation relatives à des observations de situation de classe.

1. L'argumentation

1.1 Historique de l'argumentation

Cette discipline est étroitement liée à l'histoire de la philosophie, de la rhétorique et du discours. Dès le V^{ème} siècle av. J.-C., les sophistes pratiquaient l'art de persuasion et se faisaient forts de l'enseigner afin de remporter l'adhésion des auditoires les plus divers. Les auteurs sophistes employaient dans leurs dialogues les « discours doubles », dans lesquels nous traitons le pour et le contre à propos d'une question. Aristote fut le premier philosophe à avoir élaboré une conception systématique de l'argumentation: le recours aux inférences du général et du particulier, à la déduction et à l'induction.

Au début du XII siècle, l'intérêt pour la logique s'accroît grâce aux écrits de Pierre Abélard, qui, par sa passion pour la logique et son esprit critique, devint un des fondateurs de la scolastique. Ainsi, les recherches sur l'argumentation ne datent pas d'aujourd'hui. En effet, celle-ci fait l'objet de plusieurs théories depuis l'antiquité. Le parcours de ces dernières nous révèle que l'argumentation est une notion complexe.

1.2 Définition de l'argumentation

L'argumentation est centrée sur une prise de position, le texte argumentatif vise à transmettre une opinion, à modifier celle du lecteur (convaincre et persuader). Ainsi se place-t-on dans le domaine du débat d'idées : il s'agit de défendre une thèse, d'en réfuter une autre...

1.2.1 L'argumentation chez CHAIM PERELMAN et LUCIE OLBRECHTS-TYTECA

L'apparition de la théorie moderne de l'argumentation en tant que nouvelle rhétorique est attestée par la publication en 1958 du classique *Traité de l'argumentation*, dû à Perelman et à Olbrechts-Tyteca, qui écrivent : « *le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul* »¹²

Pour eux, en faisant de l'évidence, la marque de la raison, nous pouvons diriger notre action et influencer sur celles des autres. Également selon eux, l'objet de la théorie de l'argumentation est « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* »¹³

1.2.2 L'argumentation chez SALLY JACKSON et SCOTT JACOBS

Ces auteurs se sont basés dans leur approche sur la distinction entre deux arguments :

- l'argument (1) : acte de langage produit par une seule personne.
- l'argument (2) : échange entre deux ou plusieurs personnes.

Selon eux, l'argumentation est conçue donc comme une interaction marquée par la présence des principaux éléments de conversation.

¹² CH, PERELMAN et L, OLBRECHTS-TYTECA *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*. Paris, presses universitaires de France, 1958, p1.

¹³ PHILIPPE BRETON. *L'argumentation dans la communication*. Paris. La découverte, 1996, p11.

1.2.3 L'argumentation Selon J.Moeschler

Lui a beaucoup travaillé sur les textes argumentaires : « *Argumenter revient à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. Les raisons constituent, lorsqu'elles sont énoncées, autant d'arguments. Une argumentation consiste donc en une relation entre un ou des arguments et une conclusion.* »¹⁴

1.2.4 L'argumentation selon Jean Bélanger

Quant à lui, explique la notion d'argumentation en précisant qu'elle renvoie à l'ensemble des arguments avancés (qu'ils soient présentés de manière organisée ou non) ayant pour visée de convaincre l'autre.

1.2.5 L'argumentation Selon Perelman

« *Une théorie de l'argumentation a pour objet l'étude des techniques discursives visant à provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* »¹⁵, ou encore d'après Vignaux : « *l'argumentation, c'est cette action sur autrui qui emprunte nécessairement le discours aux fins d'y stabiliser des propositions jusque-là particulières en leur donnant statut d'évidence, de généralités, partant de contraintes logiques pour le jugement collectif* »¹⁶.

Partant de l'acte de discours « convaincre » (persuader, faire croire), découle le type de texte argumentatif. Et dans ce genre de texte : argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, c'est-à-dire sa thèse, et cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments, ou de preuves.

De plus nous dirons qu'argumenter consiste donc, à présenter de bonnes raisons pour obtenir l'adhésion de l'autre à notre raisonnement. Cela revient à dire que l'argumentation a pour but d'influencer l'interlocuteur. Pour assurer l'exercice de cette

¹⁴ : Cité par Bouldja Chabha et Boulkaria Zahra dans leur Mémoire : enseignement/ apprentissage de l'argumentation en classe de terminale : activités est supports. 2011/ 2012.

¹⁵ : C. PERELMAN. *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris, vérin, 1977.p23.

¹⁶ : Cité par: Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008.

influence, le lecteur peut procéder de deux manières : soit le convaincre en agissant sur sa raison, soit le persuader en agissant sur ses sentiments. R. Amossy postule à propos de ces deux notions que : « conviction et persuasion une dichotomie persistante : convaincre- persuader, le premier s'adressant aux facultés intellectuelles, le second au cœur »¹⁷. Cette citation nous permet de distinguer entre ces deux façons de procéder mises en œuvre pour assurer l'adhésion de l'autre.

1.3 Arguments et argumentation

Toute argumentation développe des idées orientées vers la même conclusion. Ces idées s'appellent les arguments. Un argument est un élément d'information qui permet de persuader un interlocuteur de la justesse de la thèse que je défends. Il est défini comme « *une assertion utilisée dans un raisonnement* »¹⁸. Il puise dans les ressources diverses de la pensée, de l'expression et du langage. Nous pouvons distinguer deux catégories d'arguments¹⁹ :

A) Ceux qui sont fondés sur l'expérience

Ils tirent alors leur validité du réel et persuadent le récepteur par les éléments référentiels qu'il peut connaître et confirmer. C'est le cas de l'argument d'autorité, qui s'appuie sur une citation et de l'argument par l'exemple qui prouve que l'idée défendue est correcte grâce à l'exemple.

B) Ceux qui sont fondés sur la logique

Ils tirent leur validité de leur aspect rationnel et convainquent le lecteur par l'adhésion intellectuelle. C'est le cas de l'argument par déduction, qui tire une conséquence logique d'une cause générale et de l'argument par analogie, qui, pour établir un phénomène, le rapproche d'un autre qui lui est apparenté.

1.4 L'argumentation est du domaine du discours

Un discours argumentatif vise à intervenir sur les opinions, attitudes ou comportements d'un interlocuteur ou d'un auditoire en rendant crédible ou acceptable

¹⁷ : Cité par Bouldja Chabha et Boulkaria Zahra dans leur Mémoire : *enseignement/ apprentissage de l'argumentation en classe de terminale : activités est supports*. 2007/ 2008.

¹⁸ : Cité par : Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008.

¹⁹ : Cité par : Dris Maria dans son mémoire : *Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE*, 2007/ 2008.

un énoncé (conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur un autre (argument/ donnée/ raisons). Par définition, la donnée-argument vise à étayer ou réfuter une proposition. Ce discours est défini par E. Benveniste comme le résultat d'un acte d'énonciation. Par opposition au récit, qui est coupé de la situation d'énonciation, le discours, lui, est ancré dans la situation d'énonciation. Autrement dit, il contient des indices qui renvoient au contexte de sa production. Nous les reprenons aussi, car ils sont très importants à prendre en charge en situation d'enseignement/ apprentissage de l'argumentation surtout en FLE :

- A- Des pronoms personnels désignant l'énonciateur : la première personne (je, nous) et l'énonciataire : la deuxième personne (tu, vous).
- B- Des éléments spatio-temporels (ici, maintenant).
- C- Les modalisateurs : qui sont les marques de subjectivité du locuteur (verbes d'opinion, adverbes, adjectifs,

Nous pouvons dire ainsi que, le texte argumentatif (oral ou écrit) est un énoncé mettant en relation des acteurs dans une situation de communication précise. Celle-ci constitue la situation d'argumentation dans laquelle un énonciateur exprime sa prise de position, en vue de la faire adopter par son énonciataire. Pour ce faire, il doit, non seulement construire son discours de manière à contenir des éléments qui renvoient à cette situation, mais aussi, montrer qu'il prend en charge son énoncé en le marquant d'indices de subjectivité.

Pour ce qui en est de sa structure textuelle, il est constitué de :

- D- Une thèse : exprime la position de l'énonciateur, son point de vue sur un sujet donné.
- E- Des arguments : ce sont les idées sur lesquelles il s'appuie pour étayer sa thèse.
- F- Des exemples : ce sont des renvois à la réalité, des faits concrets qui illustrent les arguments avancés.

1.5. Caractéristique du texte argumentatif

Dans un texte argumentatif, on peut distinguer :

A- Le thème: correspond au mot, ou au groupe de mots, servant de réponse à la question: de quoi le texte parle-t-il ?

B- La thèse : l'idée principale que le locuteur veut faire admettre à son interlocuteur et qui s'oppose implicitement à une antithèse que le locuteur réfute.

C- Les données (ou prémisses): faits ou idées sur lesquelles les interlocuteurs sont d'accord, ce qui n'est pas soumis à la discussion.

D- Les arguments: idées avancées par le locuteur pour convaincre son interlocuteur, souvent illustrées par des exemples. Les arguments peuvent consister en une explication par la cause, l'examen des conséquences (Avantages et inconvénients), la formulation d'hypothèses.....

E- Les exemples: des faits concrets qui illustrent les arguments. Ils prouvent et authentifient une affirmation.

1.6 Fonction et caractéristique d'une argumentation

Nous aborderons en premier dans ce point les fonctions argumentatives :

Convaincre, persuader, défendre un point de vue, faire en sorte que le lecteur partage son point de vue.

En second lieu nous parlerons de ces caractéristiques :

Présence d'arguments et d'exemples, liens logiques, utilisation d'une stratégie argumentative, parfois présence d'un temps catégorique et / ou d'un avis personnel (je).

2. Le prototype de la séquence argumentative chez J M ADAM :²⁰

Il définit l'argumentation comme la construction, par un énonciateur, d'une représentation discursive visant à modifier la représentation d'un interlocuteur à propos d'un objet de discours donné, nous pouvons envisager le but argumentatif en termes de visée illocutoire. En revanche, si nous considérons l'argumentation comme forme de composition élémentaire, si nous postulons l'existence, chez les locuteurs, de

²⁰ : Jean Michel Adam, *Les textes : types et prototypes, Récit, Description, Argumentation, Explication et dialogue*. Editions Nathan, 1997, Paris.

représentation prototypiques relatives à un ou à des schémas de l'argumentation, nous se situons, cette fois, au niveau B2 de l'organisation séquentielle de la textualité.

Dans cette perspective, nous demanderons si certaines suites de proposition peuvent être marquées comme des suites réinterprétables en termes de relation

argument(s) → conclusion, → donnée(s), conclusion (Toulmin 1958 :97) ou encore raisons → conclusion (Apothél et al. 1989).

Une suite de ce type peut être considérée comme une séquence argumentative élémentaire dans la mesure où le connecteur fournit des instructions de traitement de la propositions qui le précède et de celle qui le suit. Les inférences peuvent certes être étayées par un certain nombre de justifications ou supports («Backing» chez Toulmin 1958 : 103 et 105), mais elles peuvent aussi, dans certaines circonstances, ne pas s'appliquer; il doit toujours y avoir une place prévue pour une éventuelle non-application des règles d'inférence, voire pour une réfutation. En résumé, le schéma de base de l'argumentation est une mise en relation de données avec une conclusion. Cette mise en relation peut être implicitement ou explicitement fondée ou contrariée. Si la donnée est l'élément le plus souvent explicite, le support est souvent implicite et les autres composantes se situent entre ces deux pôles d'implication et d'explication. Le schéma argumentatif complet (inspiré de Toulmin 1958) est le suivant :

Donnéesrègles d'inférencedonc
 probablement..... conclusion



Puisque Garant

à moins que restriction



Étant donné Support

En interrogeant plus à fond les règles d'inférence (ou de passage), il serait certainement possible de proposer une typologie des formes de l'argumentation ordinaire et de distinguer démonstration (enchaînement déductif de propositions) et argumentation proprement dite.

2.1 Schéma différentiel, syllogisme et enthymème

On peut dire que le modèle réduit du mouvement argumentatif est exemplairement réalisé par l'induction et par le syllogisme. Aristote avance cette définition du syllogisme : « le syllogisme est un raisonnement dans lequel certaines prémisses étant posées, une proposition nouvelle en résulte nécessairement par le seul fait de ces données » ; et les prémisses sont ici définies comme des données dont résulte nécessairement « une proposition nouvelle » qui est proprement une conclusion. Le syllogisme a pour particularité d'amener la conclusion sans recours extérieur : « par le seul fait de ces données ». C'est dire qu'il ne nécessite ni support, ni restriction et que la règle d'inférence est la simple application d'un schéma abstrait.

2.2 Du schéma de l'étayage des propositions au prototype de la séquence argumentative

L'analyse des divers exemples nous amène à admettre l'idée d'un mode particulier de composition liant des propositions selon un ordre progressif :

Donnée --- (inférence) → conclusion, ou selon un ordre régressif : conclusion → (inférence) --- données. Dans l'ordre progressif (p --- donc ← q), l'énoncé linguistique est parallèle au mouvement du raisonnement : « on tire ou fait s'ensuivre une conséquence de ce qui la précède à la fois textuellement et argumentativement » (Borel 1991 : 78). Dans l'ordre régressif (p ← CAR ---q), la linéarité de l'énoncé linguistique est l'inverse du mouvement : « on justifie une affirmation qui précède textuellement, mais qui suit argumentativement » (ibid).

Le détour par le syllogisme et l'enthymème nous force à revenir sur la forme de données que représentent les prémisses et sur la conclusion. On a vu plus haut ces deux unités de base de la séquence argumentative se définissent l'une par l'autre : les

propositions qui constituent les prémisses ne le sont qu'en fonction de la conclusion et cette dernière n'existe, en tant que telle, que vis-à-vis de la (ou des) proposition(s) qui constitue(nt) les prémisses. La dépendance de ces deux macro-propositions est donc structurelle.

Si l'idée de transfert d'adhésion est intéressante, la distinction entre argumentation et démonstration n'est peut-être pas aussi évidente. Perelman tient pourtant à cette distinction.

Je dirai seulement que le mouvement général est le même dans l'argumentation et dans la démonstration. En effet, comme le souligne G. Vignaux : « *tout texte scientifique se construit dans l'argumentation et la controverse, sans parler des éléments stylistique qui vont fonder, authentifier ce qu'on perçoit ou ce qu'on sait être une rhétorique de la science* » (1988 :51).

Il faut insister sur le choix des prémisses d'une argumentation. Le fait qu'une argumentation vise un auditeur ou un publique spécifique explique l'importance de ce choix : « il est nécessaire que (locuteur) se fasse, parmi d'autres, une représentation de son auditeur. Non seulement des connaissances qu'il a, mais des valeurs auxquelles il adhère » (Grize 1981:30).

Il faut admettre les réserves exprimé aussi bien par G.-B.Grize : « si l'on considère des textes que le sens commun est entièrement disposé à reconnaître comme argumentatifs, on constate des formes très différentes les unes des autres (...) une argumentation n'offre aucune homogénéité (1974 :186) que par M Charolle : « *l'argumentation n'implique pas pour les discours produits qu'ils aient une forme bien spécifique* » (1980 : 38). Il semble que ces réserves sont d'un point de vue textuelle globale : les textes-discours argumentatifs sont aussi variés que les modes textuelle de narration.

O. Ducrot parle d'abord de deux mouvements argumentatifs : démontré et réfuté une thèse. Dans les deux cas, le mouvement est le même puisqu'il s'agit de partir de prémisses (données) qu'on ne s'aurait admettre sans admettre aussi telle ou telle

conclusion. Entre les deux, le passage est assuré par des « démarche argumentative » qui prennent l'allure d'enchaînement d'arguments- preuves correspondant soit aux supports d'une règles d'inférence, soit à des microchaînes d'arguments ou à des mouvements argumentatifs enchâssés. Le schéma simplifié de base correspond à :

Données.....Arguments.....conclusion

(Prémisses)



Etayage des arguments



Garant support

3. l'argumentation en 4^{ème} année moyen

Avant de rentrer dans l'argumentation étudié en 4^{ème} année, nous allons décrire avant cela le manuel qui englobe cette argumentation.

3.1 Description du manuel scolaire

Le manuel reste un outil pédagogique très utile pour l'enseignement et l'apprentissage des langues en Algérie, il avance des thèmes et des contenus organisé à travers une méthode qui guide l'apprenant vers des connaissances et des informations correctes et organisés.

Dans notre étude, nous avant utilisé comme support le manuel scolaire de FLE de la 4^{ème} année moyenne est destiné aux apprenants ayant l'âge de 15 à 16 ans, sa réalisation s'inscrit dans le cadre du changement du système éducatif algérien. Ce manuel est coécrit par Melkhir Ayad Hamraoui (inspectrice de l'Education et de l'enseignement moyen), Saliha Hadji Aoudia (professeure de l'enseignement moyen, et Ourida Mouhoub Bentaha (professeure de l'enseignement moyen), dont ce manuel couvre 03 projets permettant de développer et d'exercer les compétences

argumentatives chez les apprenants ; et nous nous sommes particulièrement intéressé au 2^{ème} projet qui a pour titre « afin de lutter contre certains fléaux sociaux, écrire), contenant 02 séquences, comportant respectivement, une séquence sur « l'argumentation dans le récit », plus une autre sur « l'argumentation par le dialogue », ce dernier sera utilisé par un élève pour le présenter devant les autres camarades.

3.2 Description des modules

L'argumentation dans le texte chez les 4AM est étudiée dans le projet 02, séquence 01 où se trouve notre premier objet d'étude est-il se fait dans celle-ci en 07 parties différentes :

1. la première commence par « la compréhension de l'oral »

Cette partie qui a pour titre : j'écoute et je repère, comprend en premier lieu une « pré-écoute » qui traite de la mise en situation c'est-à-dire que c'est des questions personnelles qui permettent à l'élève de détecter le sujet que l'enseignant va annoncer, par exemple : « connaissez-vous des noms d'insectes » et la consigne à traiter « écoutez bien cette chanson pour répondre aux questions », on trouve en deuxième lieu la « première écoute », cette partie pose 04 questions générales sur la séquence vocale écoutée, nous prenons l'exemple de « quels insectes sont cités dans cette chanson ». en troisième lieu le manuel propose une « deuxième écoute » qui rentre dans le détail de la séquence écoutée par exemple « qu'a fait la cigale pendant tout l'été ? que faisait la fourmi pendant ce temps-là ? ». La suite annonce une « troisième écoute » celle-ci tourne autour du niveau de la compréhension de l'apprenant du sujet traité où il doit conclure le but de la leçon par exemple « y a-t-il une morale explicitement exprimée dans cette fable ? ». Enfin nous trouvons comme titre « récapitulations » qui englobe une petite activité pour finir avec le sujet, et la consigne dit « par un groupe de 3, théâtralisez (jouez) cette fable en reformulant les paroles. ».

2. la leçon qui suit est celle de la « production de l'oral »

Qui contient 02 points. Le numéro 01 est celui de « arrêt sur l'image : parlons-en ! » qui demande d'observer bien la BD proposé dans ce manuel et qui posent 05 questions sur ce qui est vus comme « quel est le titre de cette BD ? Qui en est l'auteur ? ». Et l'autre point est celui de « récapitulations » qui a comme titre : jeu de rôles. Ce titre propose une activité : en trinômes (le narrateur- la cigale-la fourmi), interprétez cette BD (la cigale, le tabac et la fourmi) avec vos propres mots. Cette activité est proposée pour obliger l'apprenant à s'exprimé et à travailler.

3. Le manuel ici propose deux leçons consécutives de la « compréhension de l'écrit »

Contient deux textes, le premier est celui de « pourquoi faire des études » et le second est celui de « le loup et l'agneau », c'est deux derniers sont répartis en 06 parties :

- A- Je lis et je comprends : qui est suit du texte en question.
- B- J'observe et j'anticipe : qui comprend des questions sur la formes du texte par exemple « quel signe de ponctuation particulier remarques-tu ? D'où ce texte a-t-il été extrait ? ».
- C- Je lis pour comprendre : qui inclut les questions sur le fond du texte par exemple « quels sont les personnages en présence dans ce texte ? »
- D- Je relis pour mieux comprendre : lui il implique des questions dans l'ordre d'activité pour mieux saisir le sujet en question, par exemple « complète le tableau suivant en te référant au texte ».
- E- Je donne mon opinion : pour lui il conçoit le dernier exercice qui permet à l'enseignant de déterminé le niveau d'étude de son élève et de sa compréhension, et qui permet aussi à l'apprenant de s'exprimé en toutes liberté par exemple « développe ton point de vue en justifiant par.... ».
- F- Je retiens l'essentiel : c'est la dernière étape qui récapitule la leçon, c'est la règle générale de cette dernière.

4. Là nous trouvons qu'en plus de la compréhension et de la production, la séquence contient aussi une autre partie qui contient « des outils pour dire, lire et écrire », qui comprend :

A- Le vocabulaire : comme les verbes d'opinion.

B- La grammaire : comme la proposition subordonnée complétive conjonctive.

C- La conjugaison : comme le subjonctif présent.

D- L'orthographe : comme les homophones grammaticaux, tout/ tous : adjectif indéfini ou adverbe ?

Nous trouvons ainsi que toutes c'est leçons A, B, C et D sont toutes réparties de la même manière, elles se composent toutes des mêmes portions :

A- Le support à utiliser pour étudier le cours.

B- Je lis et je repère : qui tourne autour de l'idée général de la leçon

C- J'analyse : annonce des questions précises sur le contenu, qui permet à l'enseignant de travailler le cours avec les apprenants et leurs expliquer se quelle englobe la leçon.

D-Faisons le point : annonce la règle du cours à suivre.

E-Je m'exerce : c'est des activités (exercices) proposés dans ce manuel qui travaillent la leçon pour mieux comprendre tout ce qui est dit dans le cours.

5. À la fin de la séquence nous trouvons la partie qui a pour titre « atelier d'écriture » qui se compose de deux grands titres :

A- Je me prépare à l'écrit : c'est des activités qui englobent des textes à lire avec des questions à traités.

B- J'écris : représente des activités avec des questions à analyser, mais en écrivant, dont l'activité demande de remplir les vides ou de annoncer un point de vue.

4. Discours rapporté

Les fragments de texte empruntés prennent différentes formes : dialogue ou monologue dans un récit ; citation ; mot entre guillemets pour indiquer sa provenance

étrangère à l'énonciation en cours ; modalisation d'un autre discours et référence à un énonciateur collectif.

L'intégration de discours rapportés dans un texte pose de nombreux problèmes relevant de la syntaxe et de l'organisation de la cohérence du texte. Aussi faut-il les faire observer dans les textes explicatifs et argumentatifs où ils sont particulièrement nombreux pour amener les élèves à les utiliser adéquatement (Blain, 1990b ; Genevay *et al.* 1987)²¹.

5. le type de texte conversationnel (dialogue)

Nous citerons comme exemple l'*interview*, *dialogue qui prend en charge* les actes de paroles : questionner, excuser, remercier, menacer, nier, promettre ... Ce type de texte est le premier acquis de l'enfant et manifesté dans ces fameux « pourquoi ? ». (L'interview, le dialogue argumentatif) apparaissent comme les manifestations les plus courantes de ce type essentiel qui traverse la plupart des discours réalisés.

5.1 Le Dialogue Argumentatif

5.1.1 Définitions du dialogue argumentatif

Deux locuteurs, et deux thèses

- En littérature : le dialogue argumentatif s'inscrit dans le théâtre, le roman, l'épistolaire...
- En philosophie : c'est le mode principal de la communication des idées chez Platon (philosophe grec du Ve siècle av. J.-C.) qui met en scène son maître Socrate, ses disciples et ses adversaires discutant de la vérité, la beauté, l'amour ou le langage.
- Dans la vie quotidienne : le dialogue argumenté renvoie aussi à la vie de tous les jours, du petit conflit au débat politique ou judiciaire.

²¹ Suzanne-G. Chartrand, *CORRESPONDANCE*, NUMÉRO 1 SEPTEMBRE 2001

5.1.2 Les formes du dialogue²²

- Le dialogue didactique : le dialogue ressemble à une leçon de maître à élève. Dans son ouvrage *Le Racisme expliqué à ma fille*, Tahar Ben Jelloun répond aux questions de sa fille de 10 ans.
- Le dialogue dialectique : les deux locuteurs sont à égalité et tentent ensemble de résoudre une difficulté commune.
- Le dialogue polémique : dans ce type de dialogue, deux points de vue s'opposent.

5.2 : le prototype de la séquence dialogale : chez J .M. Adam²³

Le dialogue, au sens étroit du mot, n'est bien sûr qu'une des formes, il est vrai la plus importante, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le dialogue au sens large, en entendant par là non seulement la communication verbale directe et à haute voix entre une personne et autre, mais aussi toute communication verbale, quelle qu'en soit la forme. (Cité par ADAM 1997: 171).

5.2.1 Du dialogisme au dialogue

R. de Beaugrande (1980) intègre le dialogue parmi les grands modes de mise en texte. La tendance générale consiste à mettre le dialogue-conversation nettement à part soit en lui accordant une place prédominante, soit en l'ignorant.

Comme le souligne la citation de Bakhtine proposée en exergue de ce chapitre ou cette phrase de Volochinov : « *le dialogue --- l'échange de mots --- est la forme la plus naturelle du langage* ». (Cité par ADAM 1997 : 292).

Roman Jakobson, se référant à Peirce et à Vygotsky, le notait déjà dans ses Essais de linguistique générale : « *Tout discours individuel suppose un échange* » (1963 : 32).

²² : Bac fiche français : *délibérer, le dialogue argumentatif*. Phosphore.com. Publié le 17/09/2013 en ligne.

Le monologue délibératif - Affrontement de deux thèses

²³ : Jean Michel Adam, *Les textes : types et prototypes, Récit, Description, Argumentation, Explication et dialogue*. Editions Nathan, 1997, Paris.

Les penseurs antiques considéraient déjà le discours intérieur comme un dialogue intérieur et tous les linguistes, à la suite de Bakhtine-Volochinov (1929) et de Vygotsky (1934), reconnaissent aujourd'hui que « le dialogue sous-tend même le discours intérieur ».

Le dialogue, en tant que forme textuelle, n'est que la manifestation la plus spectaculaire et la plus évidente d'un mécanisme énonciatif complexe et il convient de distinguer une telle succession de répliques de la présence de plusieurs voix (énonciateurs) au sein d'une même intervention (monologique).

J. Schwitalla : si aucune des contributions n'est plus liée à la précédente (.....), un dialogue cesse d'être un dialogue ; il devient une suite de monologues tels que nous les connaissons dans certaines situations de communication, où plusieurs locuteurs livrent leur commentaire sur un sujet à tour de rôle, sans tenir compte de ce que disent les autres (1978: 166).

5.2.2. De la conversation au dialogue

Dialogue et conversation sont généralement synonymes et on parle d'analyse conversationnelle en général. Il est préférable de dire que le dialogue et la conversation représentent deux points de vue sur la parole alternée. Le dialogue est entre autre une unité de composition textuelle (orale ou écrite).

Joseph de Maistre qui, dans *Les Soirées de Saint-Pétersbourg* (1821), définit le dialogue comme une unité de composition textuelle : « *ce mot ne représente qu'une fiction; car il suppose une conversation qui n'a jamais existé. C'est une œuvre purement artificielle (...); c'est une composition comme une autre.* ». On appelle dialogue aussi bien le produit textuel des interactions sociales que les échanges des personnages d'un texte de fiction.

De façon plus générale et d'un point de vue plus textuel, alors que tendanciellement le dialogue oral se présente comme une structure complète et hiérarchisée d'échange

constitué de répliques qui s'enchaînent selon des modes spécifiques d'organisation, le dialogue écrit obéit à la tendance inverse en étant le plus souvent fragmentaire.

5.2.3. L'organisation séquentielle du prototype dialogale

Comme le note Catherine Kerbrat-Orechioni dans la section plus linguistique du premier tome de sa représentation de synthèse sur L'interaction verbale, notre propos consiste essentiellement à « *dégager les règles qui régissent l'organisation séquentielle des énoncés produits de part et d'autre au cours d'une conversation* » (1990 : 198). Tout naturellement une grande partie des principes d'organisation linguistique (cohérence, repérage énonciatifs, cohésion isotopique et connexité).

6. Le dialogue argumentatif en 4^{ème} année moyen

Il est étudié en 4AM dans la séquence 02 du projet 02, et nous trouvons que l'éducation de l'enseignement moyen à répartie cette séquence en 07 module, chacun son rôles pour atteindre un seul but qui s'accumule dans la réalisation d'un dialogue argumentatif.

L'éducation nationale dans le manuel scolaire intègre les modules suivants :

Module 01 : compréhension de l'oral

Celle-ci a pour grand titre « j'écoute et je comprends », cette partie comprend :

- A- Préécoute : elle inclue des questions générale qui donne à l'apprenant une idée sur le sujet à traité comme « quel sont les moyens de communication que vous connaissez ? ».
- B- Ecoute n°1 : elle englobe des questions générales sur la séquence orale écoutée par exemple « combien de voix entendez-vous ».
- C- Ecoute n°2 : comporte des questions précises qui traitent le détail de la séquence écouté par exemple « quel évènement est rapporté ».

- D-** Ecoute n°3 : qui annonce une petite activité à cocher la case qui convient.
- E-** Ecoute n°4 : propose des questions qui analysent la séquence écoutée par exemple «quels sont les arguments en faveur du portable ».
- F-** Je donne mon opinion : comprend une question qui permet à l'apprenant de s'exprimer et de donner son point de vue par exemple « et toi, avec lequel de ces collégiens es-tu d'accord ».
- G-** Récapitulons : il traite d'un petit exercice qui permet à l'enseignant de détecter le résultat de cette compréhension chez ses élèves

Module 02 : production de l'oral

Ce module contient :

- A-** Je m'exerce : qui comporte un grand titre intitulé « parlons-en »
Celle-ci présente un texte support, plus un dialogue, ils sont suivis de quelques questions en relation avec le support proposé dans le but d'une analyse de texte.
- B-** Récapitulons : propose une petite activité pour faire agir cet élève et pour arriver à une bonne compréhension du sujet traité.

Module 03 et 04 : compréhension de l'écrit

Ces modules présentent deux textes comme support à utiliser pour les analyses, ils utilisent 5 étapes :

- A-** J'observe et j'anticipe: elle comprend des questions générales sur le support en question par exemple « de quoi parle le texte selon toi ? ».
- B-** Je lis pour comprendre : elle intègre des questions qui rentrent dans le détail du sujet à traiter, et qui illustrent le contenu du cours à l'élève comme « quels sont les personnages en présence dans ce texte ? ».
- C-** Je lis pour mieux comprendre : celle-ci se compose de quelques questions qui décomposent le support à utiliser pour une analyse profonde par exemple « quel est le rôle des phrases en italique dans le texte ? ».

D- Je donne mon opinion : elle présente une activité qui pousse l'élève à réagir et a participé, ainsi à s'exprimé comme « partages-tu le point de vue de ce père ? justifie ta réponse. »

E- Je retiens l'essentiel : celle-ci comprend la règle générale du cours, et la démarche à suivre.

Module 05 et 06 : vocabulaire « les niveaux de langues »et « les verbes de parole ».

Module 07 et 08: grammaire « la ponctuation dans le dialogue » ainsi « le discours direct et le discours indirect ».

Module 09 : conjugaison « la concordance des temps dans le discours rapporté ». **7.**

Module 10 : orthographe « les adverbes ».

Tout c'est modules qui ont pour grand titre « des outils pour dire, lire et écrire » sont présentée en 05 parties :

A- je lis et je repère : cette partie annonce une question générale sur la leçon à traité comme « relis.... Lequel des trois personnages s'exprime dans un langage plutôt familier ? »

B-J'analyse : elle comprend des questions qui traite le cours, c'est des outils avec quoi nous analysons la leçon pour une bonne compréhension.

C. Faisons le point : c'est la règle du cours, les principes à suivre.

D. Je m'exerce : représente des activités pour travailler la leçon.

E. J'écris : représente une dernière activité ou il est demandé à l'élève de produire un texte en utilisons les principes abordé dans le cours en question.

Module 11: atelier d'écriture.

Celui-là est partagé en 03 parties :

A. Je me prépare à l'écrit, elle représente une séries d'activités qui traite tous les modules étudié dans la séquence en question.

B. J'écris, elle comprend quelques exercices d'applications pour les modules étudiés.

C. Je m'évalue et je me fais évaluer pour améliorer ma production, qui se compose d'une série d'exercices pour une meilleure compréhension de toute la séquence.

7. La fiche pédagogique

Nous avons présenté en haut tous les module proposé dans le manuel pour arriver à la réalisation d'un texte argumentatif ainsi qu'un dialogue argumentatif, de cela nous passerons à la présentation de c'est modules à travers une description d'une seul fiche pédagogique de l'enseignant, ainsi nous pourrons faire la différence entre le manuel scolaire et la fiche de l'enseignant.

7.1. Présentation de la fiche pédagogique

Nous présentons ici une fiche du projet 02 et de la séquence 02.

Dans l'entête de la fiche nous retrouvons les éléments qui suivent :

Niveau : 4AM

Projet : 02

Séquence 02 : argumenter par le dialogue

Séance : orthographe

Leçon : les adverbes

Compétence visée : étudier la formation des adverbes

Il a choisi de travaillé sur un support qui est un texte tiré du manuel page 130.

Ensuite il passe au :

Déroulement de la séance

L'enseignant a recopié le texte qui est donnée dans le manuel dans sa fiche pédagogique.

Tout comme le manuel, l'enseignant suit la même démarche et il écrit le premier titre intitulé « je lis et je repère », celle-ci englobe des questions qui visent la compréhension du texte support sans rapporter un plus à ces questions.

Il continue sa fiche par annoncer la deuxième partie tel proposé dans le manuel qui est : « j'analyse ». Après cette analyse l'enseignant fait le point sur la règle générale de sa leçon (adverbes).

Nous remarquons même la règle présentée dans sa fiche correspond à celle du manuel scolaire de l'apprenant.

Enfin il passe à la dernière partie traitée dans le livre qui est « je m'exerce », et il propose une série d'activités qu'il a retirées du manuel.

➤ **Remarque :**

Nous remarquons que l'enseignant, pour présenter sa fiche, suit toutes les étapes du manuel scolaire sans apporter un changement à celle-ci.

Conclusion partielle :

Dans ce second chapitre, nous nous sommes intéressée particulièrement à l'enseignement/apprentissage du texte argumentatif et le dialogue argumentatif, ce qui attire notre attention, c'est ces points-là qui étaient combinés pour ne réaliser qu'un seul projet, dans le programme de FLE au moyen.

Nous constatons également que le discours argumentatif occupe une place importante dans le programme d'enseignement/apprentissage du FLE au collège. En effet, ce programme officiel est composé de trois projets. Le projet « afin de lutter contre certains fléaux sociaux, écrire un dialogue argumenté ayant pour titre 'Mieux vaut prévenir que guérir' ». Tout un trimestre est consacré exclusivement à ce projet.

Notre étude descriptive nous a également permis de faire un constat relatif à l'exploitation du matériel pédagogique par l'enseignant, et le respect des consignes propres au manuel scolaire.

Enfin, nous confirmons notre hypothèse de départ quant à ce chapitre. L'enseignement du texte et du dialogue argumentatif est fait de manière entremêlée. Aucune référence à la structure de base d'un discours argumentatif, ni même le plan de ce dernier. Les types d'arguments n'ont pas été traités par l'enseignant.

En somme, le contenu de cette formation s'est limité aux points de langue propres au texte argumentatif : les verbes de parole, les complétives conjonctives par

« que », le présent du subjonctif ainsi que les homophones. En somme, l'enseignement du texte argumentatif s'est effectué sans la prise en considération réelle du type même argumentatif. Ce qui représente un manque qui peut se manifester dans les productions écrites des apprenants. Chose que nous proposons de vérifier à travers le prochain chapitre.

Chapitre 3

Du texte argumentatif au dialogue argumenté étude de productions écrite

Dans notre analyse des productions écrites (textes argumentatifs et dialogues argumentatifs) nous avons eu recours à l'ouvrage de Jean-Michel Adam qui est intitulé « les textes : types et prototypes (récit, description, argumentation, explication et dialogue), cette ouvrage comme nous l'avons mentionner, comporte une introduction général et 7 chapitres et nous nous sommes intéressé au deux chapitre qui sont le chapitre 04 qui est intitulé « le prototype de la séquence argumentative », ainsi que le chapitre 06 qui est intitulé « le prototype de la séquence dialogale ».

Notre corpus d'étude est composé de 90 productions écrites dont l'objectif était de rédiger un texte argumentatif, de 45 autres productions écrites qui portent sur la rédaction en équipe de dialogue.

1. Analyse des productions écrites « texte argumentatif »

Nous précisons que dans le premier temps, les phrases du corpus que nous analyserons, sont reproduites telles quelles sont produites par les élèves. Autrement dit, avec des fautes de grammaire, d'orthographe de syntaxe, etc. en vue de les présenter en tant que document authentique.

Dans notre analyse nous avons pris les critères de cette évaluation qui d'une partie se base sur la grammaire textuelle comme : la cohérence, la cohésion et la progression thématique. D'autre part cette évaluation est basée sur l'argumentation de J.M.Adam. Enfin nous avons utilisé comme dernier critères les points de langues abordé dans le programme du manuel, du niveau en question.

Nous allons commencer l'analyse par la première production écrite à laquelle nous avons attribué le nom de « A ». Dans le souci de veiller à l'anonymat des élèves des différentes classes que nous avons observé, nous avons adopté une référence des copies par les lettres de l'alphabet.

1.1 Sur le plant de la cohérence

➤ Production « A »

De prime abord, nous comprenons de façon globale le message que veut transmettre cet élève à son locuteur (camarade) et au lecteur. Cependant son message et son argumentation manque de cohérence. En effet, si nous nous référons à la typologie du discours argumentatif proposé par J.M. Adam, nous constatons que le discours de l'élève dans sa copie comporte les éléments suivant :

-Les données ou les prémisses sont en place : « j'ai un camarade de classe qui néglige ses études ».

- la conclusion : « les études sont le chemin de la réussite, de l'avenir, etc... ».

- la présence de la conjonction « car », du verbe « convaincre ».

Nous constatons dans le présent exemple, que malgré la présence des constituants d'une argumentation, la cohérence n'est pas assurée du moment qu'il a avancé une donnée (prémisse) « j'ai un », et l'allocution « à mon avis », puis il suspend l'avis en question et il passe à l'explication de l'attitude de son ami « né pas concentré, négligent ».

➤ Production « B »

Voyant la première phrase « mon camarade de classe a échoué dans ses études malgré mes conseil en lui disent que, ». Cet élève a réussi à présenter le sujet à traiter avec un vocabulaire simple et une cohérence assez bonne pour son niveau et un enchaînement de mots correcte.

➤ Production « C »

«l'échec scolaire » où l'apprenant « C » a essayé d'expliquer le thème en utilisant des idées mal formulées « est une abitude que le peuple a pris en consideration, il sortond de l'ecole a un age vrament petit est il reste son profession pour tout leur reste de vie ». Nous saisissons ici que l'enchaînement de phrases a disparu dans cet écrit, ce qui a mené à une cohérence non suivie.

➤ Production « D »

Regardons l'écrit suivant « l'importance des études », l'élève « D » a commencé sa production par « mon ..., vous n'avez pas raison d'avoir quitter tes études » autrement dit, il a donné son point de vu a son destinataire concernant le sujet traité. Ensuite, il a argumenté son point de vue en disant « si... vous n'aurez aucun chance dans la vie » et continué avec une petite explication et argumentation en même temps «les études c'est la vie ». La cohérence est bien suivie avec une clarté des idées et un message transmit avec une chronologie qui convient au texte produit,

➤ Production « E »

L'apprenant « E » a débuté son écrit par présenter son sujet « l'arret des études, ce phénomène qui cesse de prendre de l'ampleur chez les élèves » et continue à raconter pourquoi il a écrit cette production «malheureusement il a fini par choisir quitter ses études », il a aussi essayé de donner son point de vue pour la décision que son destinataire a pris « moi personnellement je pense que c'est indécutable est il faut suivre les études », pour la cohérence le message est bien passé avec des idées assez bien exprimées et un ordre logique et chronologique soutenu.

➤ Production « F »

Nous dirons que « F » a présenté les causes de l'écriture de son sujet « l'importance des études » en disant que « mon camarade a décidé de quitter l'école parce qu'il ne veut plus continuer ses études. Alors j'ai essayé de le convaincre pour ne pas quitter l'école en lui expliquant que les études sont très importantes et nécessaires pour sa vie ». Pour commencer, nous remarquons que ses idées sont bien enchainées et bien présentées et assez claires. Concluons un message bien passé et une cohérence qui saute aux yeux.

➤ Production « G »

Regardons la production suivante « les études », l'apprenant « G » a commencé par présenter la prémisse (les données) en argumentant et déclarant que « les études sont

absolument nécessaire pour réussir notre vie, c'est pour cela je trouve que les élèves qui négligent leurs études ont tort ». Concernant la cohérence, nous dirons qu'elle a bien été suivie avec un enchaînement très bien placé.

➤ **Production « H »**

L'expression écrite suivante « H » a débuté par présenter le sujet en disant que « ma copine sabrina veut quitter les études ». L'élève a continué son texte en racontant la situation qu'il la poussé à argumenter «...Je voudrais te parler d'un sujet qui me tient à cœur ». La cohérence est présente car ces idées sont bien exprimées et son message au début est bien passé.

➤ **Production « I »**

Le texte suivant écrit par « I » qu'il a intitulé « les études » a commencé par réciter les causes de l'écriture du sujet « la semaine dernière à quelques jour des vacances de printemps, mon ami décide à quitter les études pour travailler et garge rapidement l'argent ». Cet apprenant a continué son idée par donner son avis sur le sujet « mais cette décision c'est une grande erreur ». La cohérence est pratiquée avec un enchaînement logique et un énoncé bien exprimé, une expression écrite facile à interpréter.

➤ **Production « J »**

La production faite par l'élève « J » a commencé par décrire la situation d'énonciation « pendant l'année scolaire j'ai constaté que ma meilleur amie à négliger ces études et elle est devenue irresponsable. Ca ma fait vraiment mal parce que je s'avais les résultats de son comportement c'est pour quoi j'ai décider de la conseiller ».

La cohérence est bien suivie avec un enchaînement des idées et un vocabulaire simple et assez correcte pour une bonne compréhension.

➤ **Production « k »**

La production écrite « K » a eu en premier lieu la prémisse (les données) une petite introduction écrite ou elle annonce le sujet et donne son point de vue en même temps « c'est l'année dernière, a quelque jour des vacances, ma coupine m'avait dit qu'elle avait quelque chose a m'annoncer. Elle m'avait dit qu'elle veut arrêter les études, et moi je ne partage pas son point de vue ».

La cohérence est bien présente, facile à comprendre et un enchaînement de texte bien suivi : introduction, développement, conclusion.

1.2 sur le plant de la cohésion

➤ **Production « A »**

Nous dirons que cette production est mise à l'écart de la cohésion d'où le manque des connecteurs étudiés.

➤ **Production « B »**

En parlant de cohésion, nous remarquons que « B » a utilisé les connecteurs logiques « premièrement les études....., ensuite ils nous aident....., enfin les études..... » d'où une cohésion bien suivie.

➤ **Production « C »**

Une cohésion non suivie et non existante à ce niveau malgré l'utilisation de connecteurs logique suivant : d'abord, ensuit, enfin.

➤ **Production « D »**

La cohésion est bien suivie avec l'utilisation des connecteurs : d'abord, de plus, enfin.

➤ **Production « E »**

La cohésion disant qu'elle est bien suivie utilisant des connecteurs convenables « et, d'abord, en outre, enfin », avec un enchaînement de phrases correcte.

➤ **Production « F »**

Une cohésion bien suivie avec des connecteurs comme « et, parce que, d'abord, en plus par ailleurs, enfin ».

➤ **Production « G »**

La cohésion est marquée par les connecteurs comme « c'est pour cela, d'abord, par ce que, ensuite, enfin, et, en conclusion » autrement dit, la cohésion est présente dans tous ses paragraphes.

➤ **Production « H »**

La cohésion est bien suivie avec une utilisation des connecteurs « d'abord, ensuite, par ce que, enfin ».

➤ **Production « I »**

La cohésion est présente avec des connecteurs « et, mais, d'abord, ensuite, enfin ».

➤ **Production « J »**

La cohésion est présente avec les connecteurs suivants « parce que, d'abord, car, ensuite, et, finalement », l'élément « J » a su les maitres en place.

➤ **Production « K »**

La cohésion est marquée par l'utilisation des connecteurs tel que « et, ainsi que, d'abord, de plus, ensuite, finalement, en conclusion », qui sont bien placés.

1.3 Sur le plant de la progression thématique

➤ **Production « A »**

La disparition de la progression thématique de son écrit où il a utilisé l'explication qui a suivie la conjonction argumentative « a mon avie » au lieu d'utiliser l'argumentation, pour revenir à la conclusion « quil n ya pas mieux que les etudes qui ouvre la porte de la réussite et de l'avenir ».

➤ **Production « B »**

Ajoutons que la progression thématique est ainsi correcte par l'enchaînement des idées et le respect du thème principal.

➤ **Production « C »**

Le point de la progression thématique, ça sautera aux yeux que malgré la chronologie suivie par ces connecteurs abordés plus haut il ya malgré tout une contradiction, en effet, l'élève a commencé par le thème « l'échec scolaire » mais il continu avec un sujet qui traite du destin et de l'avenir des élèves qui « reste son profession », nous concluons que elle né pas suivie.

➤ **Production « D »**

La progression thématique part du général ou il explique le thème en question et fini avec une conclusion ou il donne un conseil « je conseil tout les étudiant de continuer leurs études ».

➤ **Production « E »**

La progression thématique est aussi suivi, l'élève « E » a respecté le sujet de la production écrite.

➤ **Production « F »**

La progression thématique est bonne avec un ordre chronologique tout en restant dans le même sujet dans tous les paragraphes.

➤ **Production « G »**

Le point de la progression thématique est suivi avec un enchaînement logique et une chronologie suivie avec des connecteurs spatio-temporelle déjà cité en haut.

➤ **Production « H »**

La progression thématique est bien suivie avec « d'abord, ensuite, enfin » et l'élève « H » a su tenir l'enchaînement du thème jusqu'à la conclusion ou il donne un conseil à son lecteur, en lui disant « il faut que tu pense à ton avenir ma copin parce que les études si la lumière de ta vie alors rifliche bien ».

➤ **Production « I »**

La progression thématique est bien placée, le même sujet abordé du début jusqu'à la fin, il a commencé par le général au particulier : présentation du sujet, les arguments, la conclusion.

➤ **Production « J »**

La progression thématique est bien faite le même sujet pour tout le texte et un enchaînement logique plus un autre chronologique.

➤ **Production « K »**

La progression thématique est bien suivie avec l'enchaînement des paragraphes et des connecteurs qu'il a utilisé avec un enchaînement logique et chronologique.

1.4 Sur le plant argumentatif

➤ **Production « A »**

L'élève dans ce cas n'a pas respecté la cohérence d'une conclusion argumentative, mais on remarque ici que « A » à respecté dans une partie le grand chemin argumentatif qui part de la donnée vers la conclusion, mais sans la cohérence de ce chemin.

➤ **Production « B »**

Concernant l'argumentation nous dirons qu'elle a atteint son but par les arguments avancés « les études nous aident à trouver un bon travail. Ils nous aident à nous cultiver, des différentes cultures du monde entier. Les études nous apprennent de nouvelles langues étrangères » nous dirons donc que l'exploitation de ses arguments est claire, simple et a conduit à la cohérence de ce texte.

➤ **Production « C »**

Son argumentation devient une narration d'un destin, qui est fixé par « C » dans sa conclusion : « enfin il deviendras fou ou il mourras à cause des drogues sinon il finis à rentrer au prison ».

Dans cette production écrite nous dirons qu'il s'agit d'un vocabulaire faible et aucune partie de la cohérence textuelle ou de l'argumentation n'est suivie.

➤ **Production « D »**

Les arguments qu'il a utilisé pour convaincre son destinataire sont « vous aurez de très bon travail dans ton futur, se cultiver et prendre la palce dans son pays, notre pays va se développé très rapide ».

Pour conclure nous dirons que « D » a essayé d'avoir une production écrite globalement correcte malgré quelques difficultés pour exprimer certaines idées.

➤ **Production « E »**

Son argumentation est bien écrite « les études garantie un avenir pleine de réussites, les études permet de cultiver les gens est avoir de plus en plus de nouvelles information, elle permet de comprendre le monde et de savoir communiquer ». Sur le plan argumentatif « E » a essayé de convaincre l'autre en partant du particulier au général par des explications en donnant des arguments à une conclusion avec un dernier conseil à son lecteur « alors il faut vraiment bien réfléchir avant de prendre cette décision ».

➤ **Production « F »**

Il continue avec une argumentation pour essayer de convaincre son camarade en lui disant que les études « elle donnent de l'importance et la valeur à l'homme, et le rendent utile à la société, avec les études nous découvrons de en plus de choses et nous nous cultivons, ... important des études c'est acquérir une culture générale, nous allons tous à l'école pour nous instruire ». Nous dirons que cette production est bien faite pour un élève de Moyen.

➤ **Production « G »**

Nous passons au point argumentatif qui est bien claire chez « G » en déclarant que « les études sont absolument nécessaire pour réussir notre vie, leur avenir est relié aux études, pour comprendre le monde qui nous entoure, décrocher un poste intéressant et s'imposer dans la société pour que les gens te respecte ». Cette expression écrite est bien rédigée et l'apprenant « G » a réussi à passer son message et peut être qu'il a pu convaincre et persuader son lecteur par la cohérence de ce texte malgré que nous trouvons une petite redondance dans l'argumentation, mais le texte est toujours cohérent, cohésif et argumentatif.

➤ **Production « H »**

L'argumentation a pu atteindre son objectif en donnant quelques arguments comme « avec les études c'est apprendre de se cultivé car le savoir s'est la lumière, les études c'est la lumière de ta vie ».

➤ **Production « I »**

L'argumentation est aussi convaincante « les études occupent une place très importante dans notre vie quotidienne, avoir une instruction pour comprendre le monde qui nous entoure, avoir un diplôme dans ta poche c'est la clé de la réussite dans le but d'accrocher un poste intéressant et pour que les gens te respectent, les études c'est réussir dans la vie et vivre toujours en bonheur et dans une état très confortable », son but dans l'argumentation est globalement atteint malgré l'existence de quelques erreurs.

➤ Production « J »

Les arguments sont présents « l'école est indispensable pour l'enfant car avant tout avenir il y'a l'école et avant toute amitié il y'a les études, elle développe nos qualités morales et sociales, nous apprennent à tenir compte des autres et à agir ensemble ». Bonne expression d'argument, convaincante pour son interlocuteur.

➤ Production « K »

L'argumentation est présente avec ces arguments «les études sont primordiales, nous nourissons de culture et de connaissance, nous enrichissons notre esprit, ...l'on devient un adulte responsable équilibré et plus tolérant. Nous permet d'assurer notre avenir, faire une belle carrière professionnelle, nous a ouvert les yeux et nous a fait beaucoup de bien, le savoir est une lumière qui brille sur l'humanité ». Son argumentation est convaincante pour son interlocuteur.

1.5 Sur le plant des points de langues**➤ Production « A »**

Sa production écrite manque de point de langues abordé en classe. Nous citons les verbes de paroles, la complétive conjonctive par « que », le présent du subjonctif et les homophones. On peut conclure que cette première production n'a pas atteint le but demandé qui est d'arriver à produire un texte argumentatif.

➤ Production « B »

Il a réussi à produire un écrit adéquat qui correspond aux critères du type argumentatif avec les points de langues étudié.

➤ Production « C »

Les points de langue étudiés sont ignorés dans son écrit ; le but ici est loin d'être atteint.

➤ **Production « D »**

L'élève a pris en considération, dans son écrit, les points de langue comme les verbes d'opinions « je pense, je juge, je trouve, je dis » ainsi que la conjonction « que » qu'il a utilisé à plusieurs reprises ; cet apprenant a su avoir une bonne vision du travail demandé malgré quelques fautes.

➤ **Production « E »**

Son écrit est assez convaincant pour son lecteur avec un respect des points de langue abordés en classe comme les verbes d'opinion et la conjonctive que « je pense, est, que », sans ignorer que sa production contient des fautes d'orthographe et de syntaxe.

➤ **Production « F »**

Il dévoile des manques sur ce point là où il a utilisé que les verbes d'opinion « je pense, je vois, je trouve, je pense » et la conjonction « que ».

➤ **Production « G »**

L'utilisation aux points de langues est consacré qu'aux verbes d'opinions « je trouve, je pense, que.. », nous constatons alors qu'il existe un manque sur ce plan.

➤ **Production « H »**

La production écrite produite par l'élément «H » a presque atteint son but où il à incéré les points de langues étudié en classe, malgré quelques erreurs d'orthographe, et de syntaxe.

➤ **Production « I »**

L'élève « I » a su utiliser les verbes d'opinion suivants « je trouve, je souhaite » et la conjonction « que ».

➤ **Production « J »**

Cette productions à négligé tous les points de langues étudié.

➤ **Production « K »**

L'élément « K » a utilisé dans sa production écrite les verbes d'opinion « je pense, dire, je veux » et la conjonction complétive « que ».

Dans ce tableau nous présentons le nombre et le pourcentage des productions écrites réalisées par les élèves de 4^{ème} année moyen, tout dépend du niveau de ces productions. Nous avons pris exemple de 90 copies qui se divisent en 03 classes pour arriver à notre conclusion. Nous avons sélectionné un échantillon de 11 copies qui sont les plus pertinentes et nous les avons analysées sur les mêmes points abordés dans le tableau suivant :

Nous avons sélectionné 11 productions écrites « argumentation » pour l'analyse. Cette sélection est justifiée par le fait que...

	Bien	Assez bien	Faible	Assez faible
Cohérence	44.44%	16.66%	22.22%	16.66%
Cohésion	33.33%	22.22%	22.22%	22.22%
Progression thématique	55.55%	14.44%	21.11%	08.88%
Argumentation	17.77%	12.22%	46.66%	23.33%
Point de langue	14.44%	18.88%	38.88%	27.77%

Nous constatons que les apprenants dans leurs productions concernant le texte argumentatif maîtrisent les principes de base de la grammaire textuelle (cohérence,

cohésion, progression), avec des points de langue et une argumentation faible et ignoré dans quelques copies.

2. Analyse des dialogues argumentatifs

Nous avons sélectionné 06 productions écrites d'équipe de 2 élèves. Cette sélection répond aux mêmes raisons précisées plus haut.

Dans cette partie analytique, nous avons pris les mêmes critères d'évaluation, mais avec une argumentation dialoguée et des points de langues différents spécifiques à la production d'un dialogue.

2.1 Sur le plan de la cohérence

➤ Production « A » et « B »

Dans ce premier dialogue fait par « A » et « B », ils ont pris le sujet suivant « le téléphone pour ou contre », les deux éléments ont commencé leur production avec une petite introduction qui présente le sujet et ainsi leur avis « le telephone, propagé dans les differentes sociétés, est un appareil qui nous ai utile, dans plusieurs domens tels que la communication, le divertissement ...ect. Mais qui a aussi des aspects negatifs qui peu d'entre nous remarque, je suis plutôt contre cette machine surtout que les adolesents en possède dés leur plus jeune age, les privant ainsi de leur enfance », plus que sa, les deux élèves dans la même introduction ont déclaré la raison de leurs choix pour ce sujet traité « un jour, pendant la rècréation, je vais voir un ami, qui comme d'habitude, je trouve les yeux fixées sur son ecran portable... par quelques secouements, j'ai interompu sa profonde noyade dans son jeu video, je lui dit ».

Dans leur production, nous trouvons une cohérence claire, facile à remarquer avec des phrases bien enchainées. Le contenu globale comporte un sens important à transmettre aux lecteurs et c'est un dialogue facile à comprendre qui commence avec une introduction et continue son développement ou ils annoncent leurs dialogues et enfin une conclusion.

➤ **Production « C » et « D »**

C'est deux éléments ont choisi de travailler sur « l'importance du sport »

L'introduction de leur dialogue argumentatif est consacrée à la présentation du sujet et implique une argumentation en même temps « le sport est une des activités les plus importante dans la vie des gens car il développe de grandes vertus morales. C'est pour cela que j'ai parlé à mon père de m'inscrire à une activité sportive en dehors du cadre scolaire ».

Ce dialogue enchaîne dans le bon sens ces idées et ces phrases, la clarté de son texte, le message passe facilement. Nous dirons que leur dialogue est bien cohérent.

➤ **Production « E » et « F »**

Ce dialogue produit par « E » et « F » qui traite le thème de « la musique et les jeunes », a débuté avec une petite introduction qui présente le sujet en question « il faut souligner que la musique est au cœur de l'activité quotidienne des jeunes, selon une enquête sur les pratiques culturelles, les jeunes sont parmi les plus grands consommateurs de musique elle est une source de plaisir », ce qui suit c'est la raison de la production de ce dialogue « un jour une journaliste m'a sollicité pour aborder un dialogue, voici le contenu ».

La cohérence est utilisée dans ce dialogue, « E » et « F » ont su enchaîner les idées et les phrases pour pouvoir passer le message plus facilement, ce qui veut dire que le dialogue est bien construit.

➤ **Production « G » et « H »**

Le dialogue fait par « G » et « H » traite le sujet de « Charlie Hebdo ». Ils ont commencé leur dialogue par présenter le sujet traité en quelques lignes « le racisme est une attitude ou un sentiment envers des personnes différentes, se base souvent sur des théories, des races ou des religions tel est le cas de l'affaire de Charlie Hebdo ». Ils ont

continué avec la raison de choix de ce sujet « ce matin, alors que nous étions à la récréation, Badis ma demandé est ce que j'ai eu écho de cette affaire.

Notre analyse pour ce dialogue nous a montré que la cohérence englobe ce dialogue avec ses belles expressions et la richesse du vocabulaire et le bon enchaînement des idées et des phrases.

➤ **Production « I » et « J »**

Il traite le sujet de « l'informatique ».

Ce dialogue argumentatif a commencé par présenter l'informatique « de nos jours, l'informatique et l'internet s'impose comme les moyens de communication le plus rapide et le plus efficace. Alors l'ordinateur est donc devenu l'outil indispensable dans tous les aspects de la vie courante et à tous les niveaux : scolaire, universitaire, personnel, professionnel, industriel. Aujourd'hui, l'internet continue à faire des merveilles Et d'autres cultures pour s'enrichir ». Ils ont aussi présenté la raison de cet écrit « un jour, notre professeur de français nous a posés quelques questions qui parle de l'internet et de l'ordinateur ».

La cohérence est présente dans leur écrit parce qu'ils ont su passer le message. Leurs idées et leurs phrases sont bien enchaînées, nous dirons alors que le fond et la forme sont bien produits avec une introduction qui présente le sujet, le développement qui présente le dialogue argumentatif et la conclusion qui présente un point de vue.

➤ **Production « K » et « L »**

Il traite le sujet suivant « le tabac ».

Ils ont débuté leur dialogue par présenter la raison de leur écriture de ce dialogue argumentatif « un jour, quand j'étais à la route pour partir à l'école et soudain j'ai vu mon cousin Sofiane entrain de fumée des cigarettes alors je me suis rapproché a lui et j'ai eu une discussion avec lui ».

La cohérence est bien utilisée dans ce dialogue argumentatif, le message est bien passé à son lecteur, le contenu est bien enchaîné, bien ordonné. Chaque partie explique le contenu qu'elle englobe.

2.2 Sur le plan de la cohésion

➤ Production « A » et « B »

Parlant de la cohésion, elle est marquée par des connecteurs qui relient les phrases entre elles pour la cohérence de la production qui sont « et, mais, après, par ailleurs ».

➤ Production « C » et « D »

La cohésion est marquée dans ce dialogue par les connecteurs suivants « et, car, de plus, pour conclure, finalement, mais », ce point est bien produit et bien clair dans ce dialogue.

➤ Production « E » et « F »

La cohésion est marquée par des connecteurs tels que « et, car, parce que, pour commencer, pour conclure ». Les phrases sont bien enchaînées avec ses connecteurs là.

➤ Production « G » et « H »

La cohésion est bien marquée par les connecteurs suivants « et, alors que, mais, en conclusion », les phrases sont bien enchaînées avec ces connecteurs ce qui a donné un dialogue cohésif.

➤ Production « I » et « J »

La cohésion est marquée par ces connecteurs « et, comme, alors, d'abord, de plus, car ». Les phrases de ce dialogue sont reliées par ces connecteurs produisant un dialogue argumentatif cohésif.

➤ **Production « K » et « L »**

La cohésion est bien marquée par ces connecteurs « alors, mais, d'abord, en plus, enfin », le contenu ici est bien réparti avec ces connecteurs, ce qui donne un dialogue cohésif.

2.3 Sur le plan de la progression thématique

➤ **Production « A » et « B »**

La progression thématique, dans ce dialogue nous trouverons que les deux éléments ont suivi le sujet jusqu'à la fin du dialogue et ont utilisé un ordre logique et chronologique.

➤ **Production « C » et « D »**

La progression thématique qui a pris en considération l'enchaînement logique et chronologique de ce dialogue, et qui a suivi le même sujet jusqu'à la fin. Ce qui nous pousse à dire sur l'analyse de ce point que « C » et « D » ont atteint leurs buts.

➤ **Production « E » et « F »**

La progression thématique est bien suivie avec une introduction qui présente le sujet et un développement qui annonce les arguments, ainsi une conclusion qui annonce leur point de vue. Plus que cette logique, nous trouvons que la chronologie est bien suivie ou il part du général au particulier, et il traite du même sujet du début jusqu'à la fin.

➤ **Production « G » et « H »**

La progression thématique est présente dans ce dialogue avec un ordre logique suivi « introduction, développement, conclusion » et aussi chronologique, et le sujet traité est le même du début jusqu'à la fin.

➤ **Production « I » et « J »**

La progression thématique est suivie avec un ordre logique et chronologique, et le même sujet traité dans tout le dialogue.

➤ **Production « K » et « L »**

La progression thématique est bien suivie avec le même sujet tout au long du dialogue et un ordre logique : une introduction qui présente le sujet, le développement qui présente les arguments et la conclusion qui annonce le résultat de ce dialogue, et un ordre chronologique « d'abord, ensuite, enfin ».

2.4 Sur le plant de l'argumentation

➤ **Production « A » et « B »**

Le dialogue argumenté est marqué par quelques argumentations présentées par « A » et « B » tels que « cet appareil mobil bien qu'il soit doté de différentes applications et options incroyables, c'est un appareil nocif, qui noie les utilisateurs dans un monde virtuel et imaginaire, négligeant ainsi, leurs études. Maintenant qu'il est doté d'internet, les jeunes doivent avoir accès aux sites dangereux sans la conscience de leurs parents ce qui doit causer un changement dans leurs comportement.....et influencé sur leur éducation et discipline. Le téléphones est un danger social propagé, qui, non seulement, provoque l'abondance des études, mais aussi l'accès au sites nocifs, et la destruction des liens familiaux ». Nous dirons que son argumentation est assez bien pour un tel niveau et riche en vocabulaire. « À » annonce dans leur production que leur argumentation a atteint leur but par convaincre son lecteur « B » en disant que « je suis contente que je t'ai convaincu, repliquai-je, j'espère que tu sauras t'en servir plus tard, et que t'a compris la leçon qui ta été transmise ».

➤ **Production « C » et « D »**

Le dialogue argumentatif est bien exprimé avec ces arguments «le sport est le meilleur moyen de garder la forme tout en s'amusant, et s'adapter à de nombreuses situations quel que soit son âge. Le sport aide à crée des liens et il nous apprend à tenir compte des autres et à agir ensemble. Le sport ne nourrit pas que le corps, mais aussi

l'esprit car ca rend vif et vigilant. Le sport est une activité importante », nous dirons que ces arguments ont atteint le but prévu par convaincre son lecteur « j'ai finalement pu convaincre À quel point le sport est bon pour l'être humain et je le conseil d'ailleurs pour tout le monde ».

➤ **Production « E » et « F »**

Le dialogue argumentatif est bien clair par ces arguments pour « elle leur permet de passer leurs temps libre en l'écouter. Elle est aussi une source de plaisir et de divertissement. La musique est un stimulant à leurs activités quotidiennes. Elle joue un rôle primordial dans l'évolution de la communication, puisqu'elle constitue un langage universel. Elle exprime un sentiment de joie, d'émotion, de tristesse... elle est expressive quand elle est accompagné d'un texte chanté » et d'autres contre «ils passent leur temps à l'écouter en abandonnant leurs études ». Ce dialogue est bien argumenté avec de telles argumentations, précises et convaincantes en même temps.

➤ **Production « G » et « H »**

Le dialogue argumentatif est bien clair avec ses arguments avancés « c'est un comportement lâche. Les personnes qui peuvent exécuter les gens avec ce sang froid ça ne peut être que des psychopathes. Des malades mentaux ou des drogués. Les médiats sont plus islamophobe qu'objectifs dans leurs jugement », les deux éléments « G » et « H » ont bien exprimé leurs arguments qui sont convaincant, nous dirons alors qu'ils ont atteint le but argumentatif dialogué.

➤ **Production « I » et « J »**

Le dialogue argumentatif est clair avec des arguments présentés tels que « il peut rendre le monde petit grace à beaucoup de réseau sociaux. On peut discuter avec nos proches depuis un continent à l'autre et encore, les voir en direct » et contre tels que « l'utilisation d'internet limite les activités physiques de jeunes. Les parents vois moins leurs enfants le soir. Les jeunes risquent de perdre le contact avec la réalité et de manquer de sommeil. Excès de concentration devant l'écran qui s'avère dangereux

pour la vision ». Ce point à atteint son but avec de tels arguments convaincant pour son lecteur.

➤ **Production « K » et « L »**

Le dialogue argumentatif est bien clair avec les arguments suivants « la cigarette est faite de tabac enveloppé dans de feuilles de tabac. La cigarette contient des composés toxiques et cancérigènes et ça provoque de dangereuses maladies comme le cancer. Quand tu fume des cigarettes tu fais mal à l'environnement et à tes camarades qui consomme avec toi le CO2 à leurs poumons », l'argumentation a atteint son but par convaincre son lecteur en disant que « enfin j'ai réussi à convaincre mon cousin pour arrêter de fumée ».

2.4 Sur le plan des points de langues

➤ **Production « A » et « B »**

Pour les points de langues, nous dirons que « A » et « B » ont réussi dans leur dialogue à insérer quelques points de langues abordés en classe tels que les verbes de paroles « dit, répondit, est », les niveaux de langue : le langage courant « j'ai interrompu sa profonde noyade dans son jeu vidéo », le langage familier « toujours aux téléphone, toi ! », le langage soutenu « maintenant qu'il est doté ». ils ont aussi utilisé la ponctuation (- , : , « », .). Aussi le discours direct et indirect « lui disais-je, intervient-il sûr de sa réponse, je lui dit ». Nous dirons que leur production écrite a touché presque tous les points de langues étudiés.

Enfin nous dirons que cette production est bien rédigée et tous les points analysés sont presque tous positifs.

➤ **Production « C » et « D »**

Les points de langues utilisés dans ce dialogue sont les suivants : les verbes de parole « dit, parlé », le langage familier « dit papa », la ponctuation (, « » : -), les adverbes « visiblement », de plus que le dialogue est correct dans la forme et le fond.

Le dialogue est bien produit dans tous les points analysés qui nous renvoie à dire qu'il a atteint son but dans tout coté.

➤ **Production « E » et « F »**

Les points de langues cités dans ce dialogue sont : verbes de paroles « dit, est », les adverbes « divertissement, évidemment », la ponctuation (, : -), le langage courant « passer leurs temps libre en l'écoutant », le langage soutenu « la musique est pour eux un stimulant à leurs activités quotidiennes ».

Enfin nous dirons que ce dialogue est très bien présenté : le fond et la forme, en ajoutant à cela la conclusion qui résume leurs point de vue sur le sujet en disant que « pour conclure, je pense que personne ne peut nier que nous vivons dans un monde qui évolue à un rythme foudroyant et que la musique, en tant que mode de communication et l'une des formes d'expression humaine qui peut jouer un rôle primordial dans son évolution ».

➤ **Production « G » et « H »**

Les points de langue abordé dans ce dialogue argumentatif se résumet en verbes de parole « répondit, demanda, répliqua, dit, hurla, marmonna, tonna, interrogea, s'exclama, s'étonna, confirma », la ponctuation (« » , : - . ? !), le langage familier « ah ! Ok j'ai pigé. Ça m'a échappé. Je commence à en avoir ras le bol. Qu'il à tort » le langage courant « ah J'ai saisi », nous dirons que les points étudiés en classe sont presque tous employés.

Ce dialogue est bien produit, les deux élèves ont su exprimer leurs idées et leurs points de vue et ont fini avec une conclusion qui représente un souhait pour le bon chemin « je souhaite que ce phénomène disparaisse et que les gens comprennent qu'il n'ya pas de différence entre un musulman et un juif, un pauvre et un riche, un black et un blanc et qu'on est tous égaux devant le bon dieu. Comme ça on aura le meilleur monde ».

➤ Production « I » et « J »

Les points de langues abordés dans ce dialogue : la ponctuation (, - : ? .), le langage courant « y'a-t-il des ... sur cela ». Nous remarquons un manque dans les points de langues étudiés en classe.

Le dialogue argumentatif a touché presque tous les côtés et les deux éléments « I » et « J » ont fini leur dialogue avec une conclusion qui englobe leur point de vue « malgré qu'il y'a quel que effet négatif, l'internet reste l'outil informatique le plus utilisé dans le monde ».

➤ Production « K » et « L »

Les points de langue insérés dans ce dialogue sont : la ponctuation (, : - . ! ?), le langage courant « je suis entrain.. », nous remarquons l'absence de quelques points de langue étudiés en classe.

Nous dirons enfin que ce dialogue est bien construit et a presque touché à tous les points essentiels d'un dialogue.

Dans ce tableau nous présentons les statistiques de l'ensemble des dialogues recueillis qui sont au nombre de 45 dialogues, chaque dialogue fait par deux élèves.

	Bonne	Asses bonne	Mauvaise	Assez mauvaise
La cohérence	44.44 %	22.22%	17.77 %	15.55%
La cohésion	48.88%	31.11%	13.33%	06.66 %
La progression thématique	66.66%	17.77 %	11.11%	04.44%
Le dialogue argumentatif	82.22%	06.66%	06.66%	04.44%
Les points de	51.11%	20 %	11.11%	17.77%

langues étudiées				
---------------------	--	--	--	--

Nous constatons que la majorité des apprenants dans leurs productions concernant le dialogue maîtrisent tous les éléments essentiels de la grammaire textuelle (cohérence, cohésion, progression), ainsi que les caractéristiques du dialogue argumentatif.

➤ **Remarque**

Dans ces résultats d'analyse nous remarquons la différence du pourcentage qui s'accumule dans les deux derniers points analysés dans le tableau, autrement dit les productions écrites faites individuellement manquent beaucoup sur le plan « argumentatif » et sur « les points de langues étudiés en classe » par rapport au pourcentage élevé sur tous les plans analysés, dans les dialogues argumentatifs produits à deux.

3. Interprétation des séances

Les séances auxquelles nous avons assisté concernant notre objet d'étude : La première séance est consacrée au projet 02, séquence 02 intitulé : « argumenter par le dialogue ». Au cours de cette séance l'activité était consacrée au : vocabulaire, la leçon portait sur: le niveau de langue. La compétence visée par l'enseignant est : étudier les différents registres de langue, le support utilisé : page 113.

Déroulement de la séance :

Le premier pas fait par l'enseignant est d'essayer de mettre ces élèves dans une situation détendue pour arriver à bien communiquer et le fait avec une petite preuve d'humour et c'est une mise en situation en même temps pour sa leçon où il pose quelques questions personnelles, mais qui tourne autour de sa leçon toujours sans être hors sujet. Avec cette preuve d'humour et ces questions, l'enseignant essaie de donner l'envie d'apprendre à ces élèves.

L'enseignant pour présenter sa leçon, s'aide des supports pédagogiques trouvés dans le manuel scolaire sans se référer à d'autres supports personnels pour une meilleure explication.

L'enseignant lors de sa présentation en cours est souvent prêt à donner son point de vue personnel et dit ici « que dans notre pays c'est rare de trouver des lieux où le langage soutenu est utilisé, dont on utilise souvent le langage courant dans notre société ». Dans le même cours l'enseignant fait toujours preuve de conviction dans son discours et montre dans son cours l'utilité de sa leçon pour ces élèves, sans oublier de dire que cet enseignant est presque souvent entre les tables des élèves.

L'enseignant dans sa leçon intitulée « les niveaux de langues », a commencé par demander à ces élèves de faire une lecture silencieuse pendant 3 à 4 minutes. Après, il demande à quelques uns de faire des lectures magistrales. Là, on trouve que les questions qui vont suivre sont celles de la première partie « je lis et je repère » qui se trouve dans le manuel scolaire de cet élève. Là on trouve que cet enseignant utilise une voie appropriée ainsi que le tableau pour arriver à expliquer les différentes réponses et les points de vues divergents obtenus par les élèves. Là on voit une insistance par l'enseignant sur quelques points pour cause d'incompréhension. Ensuite l'enseignant suit son cours avec la deuxième partie consacrée à cette leçon dans le manuel qui est « j'analyse ». Ici l'enseignant essaie d'animer la séance avec les questions posées à toute la classe, ce qui a encouragé les différentes réponses et a donné l'envie pour une participation presque de toute la salle. Après toutes les réponses suggérées et les corrections faites par l'enseignant, il passe à la règle du cours qui est le troisième point dans le manuel. Dans cette leçon, il va aborder la partie appelée « à retenir » et c'est l'enseignant qui se charge de l'écrire au tableau pour une petite révision générale de tout ce qui est dit avant. L'enseignant a fini son cours par la quatrième partie mentionnée dans le livre qui englobe quelques exercices proposés dans le livre de l'élève ainsi que leurs corrections faites sur le tableau par eux-mêmes.

Nous remarquons ici que les élèves étaient attentifs pendant toute la séance, avec une participation active à la leçon. Les apprenants montrent un grand respect pour leur enseignant.

➤ Remarque :

Nous avons remarqué que l'enseignant annonce clairement son cours, et prend souvent la parole où il pose des questions claires et ouvertes. Ce professeur donne plus d'importance aux propositions avancées par les apprenants.

Nous remarquons aussi que la majorité des apprenants prennent la parole d'une manière spontanée. Les élèves ont recours dans quelques repenses à leurs langue maternelle, l'articulation chez ces apprenants est un peu manquante pour la moitié de la classe.

La deuxième séance est aussi consacrée au projet 02, séquence 02 intitulé : « argumenter par le dialogue ». Au cours de cette séance l'activité était consacrée au : grammaire, la leçon porté sur: le discours direct et le discours indirect. La compétence visée par l'enseignant est : étudier le discours direct et le discours indirect, le support utilisé : conte du japon page 125.

Déroulement de la séance :

L'enseignant ici à commencer par poser quelques questions générales sur la leçon, par exemple « quelqu'un sait ce que un discours direct ? Quelle est la différence entre ces deux discours ? Donnez-moi quelques phrases qui renvoient à ces deux termes. »

Ensuite il est passé au cœur de sa leçon en posant les questions de la première partie « je lis et je repère » page 125 selon le manuel scolaire (nous trouvons les questions posées par le professeur dans les fiches pédagogiques de cet enseignant dans l'annexe). Les questions étaient posées à l'ensemble de la classe, l'enseignant a donné la parole presque à tout le monde et la participation était nombreuse ce qui a motivé ses apprenant à travailler. Il y avait une bonne ambiance dans la salle, ainsi quelques éléments ont profité pour parler. Le professeur était toujours en bonne humeur et prêt à

partager quelques minutes d'humour avec ces apprenants pour les distraire. Pour cela nous remarquons la bonne relation qui relie ces élèves à cet enseignant avec beaucoup de respect. Les réponses obtenues par ces élèves sont mentionnées avec une correction sur le tableau par cet enseignant.

L'enseignant et ces apprenants passent à la partie « j'analyse » pour une profonde explication et une pratique sur le tableau plus précise sur le sujet. L'enseignant ici est appelé à réexpliquer la leçon plusieurs fois parce que ce n'était pas aussi claire par la première explication malgré que la plus part des apprenants étaient concentrés sur le cours, mais ils ont déclaré que c'était une leçon un peu difficile, ce qui a obligé le professeur a donné des exercices pour les faire à la maison par ce que la séance est finie.

Nous avons remarqué dans cette séance que l'enseignant n'a pas complété toutes les parties prévus pour la leçon, par faute de temps et avec tout le temps perdu pour la ré explication du cours. La plus part des apprenants étaient concentrés à part quelques-uns qui s'amusaient à parler entre eux.

la troisième séance était prévue pour étudier le projet 02 ainsi que la séquence 02 qui est toujours intitulée « argumenter par le dialogue », la séance est prévu pour « l'orthographe », la leçon était sur « les adverbes », ainsi que la compétence visée par l'enseignant est « étudier la formation des adverbes », le texte support à utiliser : page 130.

Déroulement de la séance :

L'enseignant dans cette séance a commencé sa leçon par écrire un petit texte au tableau où il demande à ses élèves de « souligner les adverbes mentionnés dans ce texte ». Il insiste sur le fait que c'est une leçon déjà faite au part avant, les élèves passent un par un pour compléter la consigne donnée par l'enseignant, la deuxième correction est faite par le professeur. Le professeur demande à ces élèves de recopier ça sur le cahier. Après cela l'enseignant a commencé à aborder les notions de cette leçon et est rentré dans des explications profondes avec des explications faites en

même temps sur le tableau, juste après le professeur aborde la deuxième partie du manuel qui prend le titre de « je lis et je repère ». Dans cette partie, l'élève est appelé à répondre aux questions consacrées à cette partie. Nous avons remarqué ici que les élèves cette fois étaient calmes avec peu de participations, ce qui a poussé l'enseignant à travailler la troisième partie « j'analyse » comme une évaluation sur place : celui qui répond à plus de questions de façon juste aura plus de point dans l'évaluation prochaine. Le professeur finit sa leçon par écrire la règle du cours « à retenir » au tableau avec une dernière petite explication générale au même temps.

Conclusion partielle

Après plusieurs observations en classe, nous avons pu constater les points maîtrisés et les non maîtrisés par les apprenants, ce qui nous a amené à analyser : les productions écrites de ces élèves.

Après cette analyse, nous avons constaté que l'efficacité du projet est bien claire dans le dialogue réalisé par équipe de deux apprenants qui est bien produit sur tous les points d'évaluation que nous avons utilisé, par rapport à la production écrite individuelle, ou il était question de produire un texte argumentatif dans un premier temps.

La cohérence, la cohésion ainsi que la progression thématique, ce sont des points qui appartiennent à la catégorie « bien et assez bien » dans le tableau, autrement dit, ce sont les points qui représentent le pourcentage le plus élevé dans l'analyse concernant la première production « texte argumentatif » réalisé par les apprenants. De plus, nous trouvons que les deux points négligés dans ces productions écrites tournent autour de « l'argumentation et des points de langues » d'où un pourcentage élevé appartenant à la catégorie de « faible et assez faible ».

Les Cinq points analysés dans le dialogue argumentatif produit par les apprenants présente un pourcentage élevé qui concerne la partie « bien et assez bien », cela constate que le dialogue est le point le mieux maîtrisé par ces élèves.

Conclusion

Notre thème de recherche s'articule autour de trois chapitres principaux à savoir la grammaire textuelle, l'argumentation et le dialogue argumentatif. Nous rappelons ici que notre problématique traite du « Comment un texte argumentatif est-il utilisé afin d'amener l'apprenant à être capable de produire un dialogue argumentatif en classe de 4^{ème} année moyenne ? ». Le premier chapitre a été consacré à la grammaire textuelle et ces composantes. La deuxième traite de l'argumentation et du dialogue en général, ainsi que de l'argumentation et du dialogue chez les 4^{èmes} années moyenne. Le dernier s'occupe de la pratique qui traite de l'analyse du dialogue et de la production écrite rédigée par les élèves du sujet en question.

Notre travail a mis l'accent sur l'importance de la grammaire textuelle dans les écrits réalisés par les apprenants de la 4^{ème} année moyenne, et leurs niveaux sur le plan argumentatif dans le texte et dans le dialogue qui est étudié à travers différents modules qui concernent « la compréhension, la production de l'oral et de l'écrit, le vocabulaire, la conjugaison, l'orthographe, la grammaire ». L'importance de ce sujet se montre bien claire dans l'assemblage de tous ces éléments pour la réalisation d'un seul but qui est « le dialogue argumentatif ».

Dans le projet étudié concernant l'argumentation chez les 4^{èmes} année moyenne, l'élève est préparé à produire à la fin de ses deux séquences qui débutent par un texte argumentatif pour arriver à un dialogue argumentatif à travers différents points de langues.

D'après notre étude et nos observations au sein des classes ainsi que l'analyse des productions écrites et des dialogues argumentatifs, en se basant sur les points évaluatifs comme l'argumentation et les points de langues abordé en classe, il parait que le travail fait en collaboration est mieux présenté par rapport aux travaux individuels.

les résultats dans les deux tableaux insérés dans le chapitre 03, nous avons constaté qu'il est nécessaire de privilégier et d'encourager les travaux collaboratifs en premier lieu avant d'arriver aux travaux individuels et non l'inverse comme cela est pratiqué dans l'enseignement de l'argumentation

Nous déduisons par cela l'existence d'un manque de compétences pour produire un texte et un dialogue argumentatif chez ses apprenants qui est peut-être du à des manques dans les modules enseignés ainsi qu'à la manière de procéder.

Pour se faire, nous suggérons l'intégration d'un module qui traite de la cohérence d'un texte et un autre qui traite de la base d'une argumentation comme les types d'arguments, les niveaux d'arguments avant d'arriver à un texte argumentatif et les points de langues qu'englobe ce dernier.

Bibliographie

Ouvrages

- ADAM J-M, (1997), *Les textes : types et prototypes, Récit, Description, Argumentation, Explication et dialogue* », Paris : Nathan, rue Méchain-75014.
- PEPIN L. *Renforcer la cohérence d'un texte*, Lyon (France), rue du plat- 69002

Articles et revues

- WEINRICH. H, « Fondements de la grammaire textuelle », in *La Grammaire Textuelle du Français*.
- Bac fiche français : « délibérer, le dialogue argumentatif », *Phosphore.com*, Publié le 17/09/2013 Le monologue délibératif - Affrontement de deux thèses.
- PERELMAN C, « L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation », Paris, vérin, 1977.p23.
- PERELMAN C, et OLBRECHTS-TYTECA L, (1958) « La nouvelle rhétorique, Traité de l'argumentation », Paris, presses universitaires de France, p1.
- M. El hachimi Abdelhak, (2008-2009) « Grammaire textuelle 2 », Université Ibn Tofail Faculté de lettres et De sciences humaines Kénitra Filière de langue française et diversité linguistique Master 1 Professeur : Mme : H. BOUARICH.
- BRETON P, (1996), « L'argumentation dans la communication », Paris, *La découverte*, p11.
- Shirley Carter-Thomas, Paris-France, « La cohérence textuelle : pour une nouvelle pédagogie de l'écrit ». L'Harmattan.
- CHARTRAND Suzanne-G, (2001), « Les composantes d'une grammaire du texte », in *Correspondance*, volume7, n°1.

Mémoires :

- Bouldja Chabha et Boukaria Zahra, mémoire (2010), intitulé : « enseignement/ apprentissage de l'argumentation en classe de terminale : activité et support ».
- Dris Maria, mémoire (2007/ 2008): « Le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif en FLE ».